

HAULOTTE GROUP

Société Anonyme au Capital de 4 235 115,82 euros

Siège social : La Péronnière - 42152 l'Horme

332 822 485 RCS Saint Etienne

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

En application de l'article L.451-1-2 I du Code Monétaire et Financier et des articles 222-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), la Société Haulotte Group a arrêté le rapport financier annuel devant être établi dans les quatre mois qui suivent la clôture de son exercice.



RAPPORT DE GESTION ET DE GROUPE*
* ***1 - SITUATION DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE :****1-1-Secteurs d'activité – Gamme produits – Marché :**

La Société estime être l'un des trois leaders mondiaux sur le marché de la nacelle élévatrice automotrice de personnes, en tant que constructeur généraliste, c'est à dire présent dans les quatre principales familles de produits (télescopiques, articulées, ciseaux, mâts verticaux) et en tant que vendeur sur les cinq continents. Par ailleurs, la Société a lancé au printemps 2007 sa propre gamme du Chariot Elévateur Télescopique. De plus, la Société a poursuivi ses efforts dans le domaine du terrassement, afin de promouvoir et de moderniser un engin multifonctions (terrassement, levage, porte-outils) le « MJX900 ».

Selon ses estimations propres - les statistiques mondiales issues d'un organisme indépendant étant toujours non disponibles - la Société a consolidé en 2007 ses parts de marché dans le monde dans un marché mondial en hausse de 10% environ. Ce résultat a été obtenu grâce notamment à ses 23 filiales de distribution qui lui assurent une présence commerciale dans le monde entier (31% des effectifs du groupe vivent hors de France) et grâce au développement d'une offre de services adaptée autour des thèmes suivants : la fourniture rapide de pièces de rechange d'origine constructeur garanties – la formation (stages de formation concrets et aide pour les autorisations de conduite nacelles par des formateurs Haulotte) – une assistance technique précise (centres d'appels) et enfin la proposition de multiples solutions de services correspondant aux besoins de la clientèle (contrats de maintenance/révision et/ou visites périodiques et/ou extensions de garantie).

Parallèlement à ses efforts de développement, la Société a poursuivi la modernisation de son outil industriel, maîtrisé ses prix de revient malgré la hausse des matières premières, accru ses capacités de productions avec l'ouverture en mars 2007 de deux nouveaux sites de production à Arges (Roumanie) et en Cantabrie (Espagne) et approfondi sa démarche de qualité totale.

Enfin, rien de tout ce qui précède n'aurait pu être réalisé sans le professionnalisme et la détermination des équipes d'Haulotte Group entièrement tournées vers la satisfaction des besoins des clients.

1-2- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé :

L'exercice clos le 31 décembre 2007 soumis à l'approbation de l'assemblée générale statuant en matière ordinaire, est le vingt-troisième exercice depuis la création de la Société.

Le chiffre d'affaires social de la Société a atteint 528,2 M euros, en nette progression par rapport à l'exercice précédent (à savoir 414,2 M euros), dont 85 % à l'exportation.



1-3- Présentation des états financiers sociaux:

Les comptes sociaux d'HAULOTTE GROUP SA pour 2007 sont résumés dans le tableau ci dessous (chiffres en milliers d'Euros) :

RESULTATS	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
CHIFFRE D'AFFAIRES	528 156	414 176
RESULTAT D'EXPLOITATION	81 479	69 626
RESULTAT FINANCIER	-6 535	4 008
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 102	902
BENEFICE (OU PERTE)	51 139	48 361

1-4- Analyse des résultats sociaux :

Le chiffre d'affaires 2007 d'Haulotte Group SA est en hausse de 27 % à 528,2 M euros. Cette performance exceptionnelle a été réalisée grâce à l'élargissement du réseau de distribution à l'international, au développement des volumes de production, et au dynamisme des marchés de la nacelle élévatrice.

Le résultat d'exploitation est en progression de 17%. Il résulte directement de la progression du volume d'activité, et d'une bonne maîtrise des prix de revient.

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 6,5 M euros. Cette perte résulte notamment de la forte volatilité des devises qui a conduit la société à comptabiliser des pertes de change à hauteur de 7 M euros sur l'exercice.

Le résultat exceptionnel bénéficiaire de 1,1 M euros s'explique notamment par l'issue favorable de certains litiges.

1-5- Progrès réalisés ou difficultés rencontrées :

2007 aura été une année marquée par une croissance organique exceptionnelle qui a pu se faire grâce à la poursuite du développement commercial à l'international et au succès de nombreux projets industriels.

Haulotte Groupe SA a continué l'expansion de son réseau international en créant 3 filiales de distribution au Mexique, en Argentine et à Dubaï. Les filiales de l'Europe de l'Est ont bénéficié pleinement de la dynamique des marchés locaux.



Au niveau industriel, le Groupe a réussi à faire face à l'augmentation des volumes, au changement de mix produits et à la diversification de ses implantations :

- Montée en puissance de la production des nacelles de grande hauteur
- Démarrage de l'usine de Cantabrie en Espagne, spécialisée dans la production de chariots télescopiques
- Démarrage de l'usine d'Argès en Roumanie dont la production est destinée à couvrir la croissance attendue en Europe de l'Est

En matière de recherche et développement, le travail a été focalisé sur l'élargissement de la gamme, qui se traduit notamment par la sortie d'une nacelle à flèche droite de 28 m avec pendulaire télescopique.

L'activité de services a continué également sa progression, venant renforcer la qualité et la proximité des relations avec nos clients.

Variations monétaires: La poursuite de la baisse du dollar donne un avantage compétitif à nos principaux concurrents sur nos marchés historiques et rend difficile notre développement sur les zones dollar. La baisse de la livre sterling a également fortement pesé sur le résultat financier de la société.

1-6- Situation prévisible et perspectives d'avenir :

Haulotte Group SA devrait pouvoir tirer parti des zones-relais de croissance en Europe de l'Est, Amérique du Sud et Asie. Les nouvelles capacités de production vont également permettre d'améliorer la disponibilité de nos produits et la qualité du service client. La montée en cadence de la gamme chariots en 2008 devrait contribuer sensiblement à la croissance future.

1-7- Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice :

Haulotte Group a cédé, le 8 janvier 2008, les sociétés LEV, LEV Luxembourg et Royans Levage dont la contribution au chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2007 s'est élevée à 33,3 M euros. La plus-value de cession sera comptabilisée sur l'exercice 2008.

Par ailleurs, Haulotte Group a procédé à l'acquisition d'une société de location de nacelles élévatrices en Argentine.

1-8- Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires :

Voir paragraphes 1-1 et 1-11.

1-9- Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée :

La Société ayant externalisé en grande partie sa production, le principal risque réside dans la capacité d'approvisionnement de ses fournisseurs. La diversification des fournisseurs, largement entamée depuis plusieurs années, doit continuer pour éviter les ruptures d'approvisionnement. La forte croissance des dernières années a accentué la pression portée sur les fournisseurs.



La faiblesse persistante du dollar altère la compétitivité de la Société sur les « marchés dollars ». Les deux principaux concurrents étant américains, la faiblesse de leur devise leur confère un avantage compétitif sur les zones « Euros ».

Le troisième risque significatif, est la sensibilité de nos ventes aux restrictions de financement vis-à-vis de nos clients, qui peuvent être mise en œuvre par les organismes de financement.

Le quatrième risque, inhérent à notre activité, est l'absence d'engagement à long terme des clients. Toutefois, le bon niveau de notre carnet de commandes, qui peut dépasser 6 mois sur certains modèles nous donne une bonne visibilité sur notre activité 2008.

1-10- Informations sur les risques de marché en application de la recommandation COB n° 89-01

Voir paragraphes 1-9 (dollar) et 1-11 (couverture de taux et de change).

1-11- Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société :

La Société a recours à des dérivés de taux et de change type échange d'intérêts, et ventes à terme de devises (principalement en USD).

- Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques financiers :

La Société n'a pas une politique de recours systématique à des instruments de couverture des risques de taux ou de change.

Des opérations sont néanmoins réalisées en fonction des opportunités du marché. Ces opérations s'inscrivent toutefois dans une logique de couverture d'actifs ou passifs existants, et non dans une logique de spéculation.

- Exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie :

L'essentiel des ventes de la Société est réalisé auprès de son réseau de filiales de distribution. En dépit d'une forte pression concurrentielle, les filiales de distribution de la Société ont réussi à maintenir le niveau de leur prix de vente.

Le risque de trésorerie est faible eu égard au crédit structuré d'un montant de 360 M euros, qui devrait permettre à la Société de subvenir à ses besoins futurs tant en terme de financement du besoin en fonds de roulement que de financement de ses investissements et de sa croissance externe. Une première échéance de 8,7 M euros de ce prêt donnera lieu à un remboursement au deuxième semestre 2008.

Enfin, le risque de liquidité est faible eu égard à l'excellent niveau des fonds propres de la Société et à sa trésorerie.

1-12- Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes :

Conformément à l'avis rendu par le comité d'urgence du CNC numéro 2007-C du 15 juin 2007, Haulotte Group a choisi de modifier le traitement comptable des frais d'acquisition de titres.

Les commissions, honoraires et droits de mutation relatifs aux acquisitions de titres étaient auparavant comptabilisés en charges. A compter du 1er janvier 2007, ces frais sont incorporés au coût de revient des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une période de 5 ans



Ce changement de méthode ne présente pas d'impact sur les comptes clos au 31 décembre 2007.

1-13- Activités en matière de recherche et de développement :

Les efforts des bureaux d'étude de la Société se sont portés principalement vers l'élargissement de la gamme de nacelles et vers la mise au point de la gamme de chariots télescopiques de 14 à 17 mètres.

1-14- Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts relatif aux dépenses somptuaires et aux amortissements:

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 32 316 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement et que l'impôt correspondant s'élève à 11 094 euros.

1-15- Tableau des résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices :

Au présent rapport est joint en Annexe 1, un tableau présenté conformément au modèle du plan comptable révisé.

2 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Après avoir constaté que les comptes annuels font ressortir un bénéfice d'un montant de 51 138 788,70 euros, augmenté du report bénéficiaire d'un montant 67.586.974,5 euros, soit un bénéfice distribuable de 118.725.763,2 euros nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante:

- à la réserve légale
à hauteur de..... 2 000,00 euros
ainsi porté à..... 447 670,42 euros
qui sera intégralement dotée

- à la distribution d'un dividende de 0,22 euro par action, par prélèvement sur le résultat de l'exercice, soit une somme de 7 393 255,76 euros au titre des 34 434 000 actions composant le capital social au 31 décembre 2007, déduction faite des 828 292 actions auto détenues par la société.(1)

(1) Sous réserve des levées d'options des plans d'options de souscription d'actions de 2002 et de 2003, actuellement en vigueur, pouvant intervenir jusqu'au jour de l'assemblée générale.

- le solde
au compte « report à nouveau » s'élevant à..... 111 330 507,44 euros

Concernant la distribution de dividendes, nous vous précisons en effet que ce dividende de 0,22 euro par action ferait ressortir une somme totale provisoire affectée à la distribution de



7.393.255,76 Euros tenant compte de la totalité des actions existantes à la date de clôture du 31/12/2007 en ce compris celles résultant des levées d'options de souscription d'actions attribuées par les Conseils d'administration des 2/07/2002 (78 060 stock options de 2002 levées entre le 01/01/2007 et le 31/12/2007) et 2/07/2003 (73 600 stock options de 2003 levées au 31/12/2007), soit 151 660 nouvelles actions, à l'exception des 828.292 actions auto détenues qui, en application des dispositions de l'article L.225-210 alinéa 4, ne donnent pas droit au dividende.

Le nombre total des actions créées jusqu'à la date de l'assemblée appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, lié aux levées d'options des plans de 2002 et de 2003 est susceptible d'évoluer jusqu'à la date de l'assemblée générale susvisée. Compte tenu du nombre maximum de 8 010 stock options au titre du plan 2002 et 42 150 stocks au titre du plan de 2003 pouvant encore être levées après le 31/12/2007, il vous est demandé de tenir compte du nombre d'actions existantes à cette date pour déterminer le montant du dividendes à prélever sur le résultat de l'exercice et le solde à affecter au compte report à nouveau, afin d'assurer aux actionnaires un dividende de 0,22 euro par action

Le dividende sera mis en paiement le 15 juin 2008. Lors de la mise en paiement il sera tenu compte du nombre d'actions auto détenues par la Société, la somme correspondant au dividende non versé en raison de ces mêmes actions sera affectée au compte report à nouveau.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques n'ayant pas opté pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 18% hors prélèvements sociaux, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

3 - DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois exercices précédents, il a été versé les dividendes suivants, pour une action :

Exercice	Revenus éligibles à l'Avoir Fiscal		Revenus non éligibles à l'Avoir Fiscal	Avoir Fiscal 50%
	Dividendes	Autres revenus distribués		
2004	0,10			0,05

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	Abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués		
				Taux 40%
2005	0,13			0,052
				Taux 40%
2006	0,17			0,068



4 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

4-1- Prises de participations significatives ou prises de contrôle :

Au cours de l'exercice 2007, la société Haulotte Group S.A. a créé trois filiales de distribution :

- Haulotte Mexico (Mexique), filiale de distribution, en date du 18 janvier 2007, détenue à 95%,
- Haulotte Middle East (Dubai), filiale de distribution, en date du 19 novembre 2007, détenue à 100%
- Haulotte Argentine (Argentine), filiale de distribution, en date du 15 décembre 2007, détenue à 100%,

Aliénations d'actions intervenues pour régulariser les participations croisées :

Au cours de l'exercice, nous n'avons constaté aucune participation croisée.

Cession de participations :

Au cours de l'exercice, la société n'a cédé aucune de ses participations.

4-2- Activité des filiales et des Sociétés contrôlées :

A la date de la clôture, la Société contrôle 29 filiales dont l'activité est résumée ci-après (en millions d'euro) :

Entités	% de détention	CA 2007 M€	Variation CA/2007 2006 M€	Bénéfice/ Perte 2007 M€	Variation résultat net/2007 2006 M€
HAULOTTE FRANCE. S.A.R.L.	99,99%	71.66	13.56	1.41	0,5
ABM INDUSTRIES S.A.S	100%	0.58	0.10	0.10	0.02
TELESCOPELLE S.A.S	100%	0.2	0.	0.14	-0.18
LEV S.A.S	100%	26.12	0.12	1.11	-0.10
LEVANOR	100%	5.77	0.74	0.46	-1.41
NOVE**	100%	11.94	10.24	0.11	0.01
HAULOTTE ARGES	100%	24.40	24.40	5.04	5.16
HAULOTTE INDUSTRIAL (CANTABRIE)	99,94%	7.57	7.57	-3.63	-3.33
HAULOTTE HUBARBEITSBUHNEN GmbH	100%	47.04	8.94	2.44	0.04
HAULOTTE UK Ltd	100%	61.89	2.19	1.48	-1.06
HAULOTTE ITALIA S.r.l.	99,00%	48.54	18.94	2.99	0.77
HAULOTTE AUSTRALIA Pty Ltd	100%	17.73	0,83	0.10	-0.5
HAULOTTE IBERICA S.L	98,71%	184.03	16.03	10.75	3.26
HAULOTTE NETHERLANDS B.V	100%	14.43	7.73	-0.24	-0,14
HAULOTTE US Inc	100%	12.19	-0.91	-4.85	2.35



HAULOTTE SCANDINAVIA AB	100%	35.19	-6.01	5.84	2.76
HAULOTTE DO BRAZIL Ltda	99,98%	7.47	1.97	0.69	0.50
HAULOTTE VOSTOK OOO	100%	7.98	4.98	0.34	0,2
HAULOTTE POLSKA ZOO	100%	19.08	11.08	1.57	0,87
HAULOTTE SINGAPORE	100%	7.88	2.48	0.37	0.85
HAULOTTE SHANGHAI	100%	0.43	0.43	-0.06	0.01
HAULOTTE ARGENTINE*	100%	NA	NA	NA	NA
HAULOTTE MEXICO*	95%	0.85	NA	-0.17	NA
HAULOTTE MIDDLE EAST*	100%	0	NA	-0.12	NA
LEV LUX	100%	0	-1	0.02	0.01
MUNDI ELEVACAO	90%	3.9	0.4	-0.06	0.2
ROYANS LEVAGE	100%	6.2	-0.55	0	-0.56
UK PLATFORMS	100%	15.05	1.41	-0.31	-2.19
UK TRAINING	100%	0.16	-0.03	-0.01	NA

- filiale créée en 2007
- fusion avec les sociétés Locav Srl et Locav Compania en 2007

4-3- Impact des filiales sur l'environnement :

L'essentiel des filiales consolidées n'a d'activité industrielle susceptible d'entraîner des conséquences nuisibles sur l'environnement.

Sociétés principalement de négoce, leur activité se limite au stockage temporaire de machines et de pièces de rechange. La manutention de carburants, huiles hydrauliques et batteries d'accumulateurs, exceptionnelle lors des opérations de stockage/déstockage, s'effectue toujours en univers sécurisé. Le recyclage de ces produits est toujours confié à des organismes agréés.

4-4- Manière dont les filiales étrangères prennent en compte l'impact de leurs activités sur le développement régional et les populations locales

Les salariés des filiales étrangères consolidées ont pratiquement tous été recrutés dans leurs bassins d'emploi. Les conditions d'embauche sont en général plus favorables que les conventions collectives locales. La Société s'efforce de créer les opportunités pour permettre, aux salariés qui le méritent, d'accompagner favorablement sa croissance.



5- INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Nous vous rappelons que le plan de souscription d'actions de 2001 est clos depuis le 25 avril 2006.

Nous vous informons que le capital social de la Société a augmenté au cours de l'exercice 2007 compte tenu des levées successives par les salariés des stock options issues des plans de 2002 puis 2003 (voir détails en paragraphe 9), passant ainsi d'un montant de 4 456 704,20 euros (divisé en 34 282 340 actions de 0,13 euros chacune) à un montant de 4 476 420 euros à date de clôture de l'exercice 2007, divisé en 34 434 000 actions de 0,13 euros chacune.

Ainsi, au cours de l'exercice 2007, 151 660 nouvelles actions ont été créées par levées de stock options, se décomposant comme suit :

- 78 060 actions créées entre le 01/01/2007 et le 31/12/2007, suite à la levée de stock options de 2002 ;
- 73 600 actions créées entre le 8/07/2007 (date de début de période d'exercice des stocks options de 2003) et le 31/12/2007, suite à la levée de stock options de 2003.

La modification du montant du capital social de l'article 7 des statuts a été constatée lors du conseil d'administration du 3 mars 2008.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième (5%), du dixième (10%), des trois vingtièmes (15%), du cinquième (20%), du quart (25%), du tiers (33%), de la moitié (50%), des deux tiers (66%), des dix-huit vingtième (90%) ou des dix-neuf vingtièmes (95%) du capital social ou des droits de vote :

Au cours de l'exercice 2007, la société Solem a acheté 5 000 titres de la Société le 07 mars 2007 au cours unitaire de 20,90 euros, augmentant ainsi sa détention à 17 222 002 titres Haulotte Group.

Par ailleurs, à la suite de la fusion de la société Solem et de la société Garance le 21 décembre 2007, 236 455 actions de la société Haulotte Group ont été transmises à la société Solem par l'effet de la transmission universelle du patrimoine de la société Garance.

Parallèlement, compte tenu de l'augmentation du capital de la Société par suite des levées de stock options des salariés tout au long de l'exercice ainsi que du nombre d'actions auto détenues, la participation au capital de la société Solem s'est vu augmentée de 50,22 % du capital social et plus de la moitié des droits de vote à date du 31 décembre 2006 à 50,78 % du capital social et plus de la moitié des droits de vote à date du 31 décembre 2007.

De nombreux salariés du Groupe détiennent des actions de la Société. Celles-ci n'étant toutefois pas toutes nominatives, la proportion du capital détenu ne peut être fournie de façon précise. Cette proportion reste cependant inférieure aux seuils indiqués ci-dessus.



6- NOMBRE D' ACTIONS PROPRES RACHETEES ET/OU VENDUES PAR LA SOCIETE

6-1- Actions achetées ou vendues par la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'année 2007, la Société a :

= > racheté 969 403 actions, à un cours moyen de 24,65 euros ;

= > vendu 240 557 actions à un cours moyen de 25,61 euros.

Valeur des actions au cours d'achat : 20 407 milliers d'euros.

6-2- Actions propres détenues au 31 décembre 2007 :

- Nombre d'actions détenues au 31/12/2007 : 828 292, soit 2,4 % du capital.

- Les frais de négociation sur 2007 se sont élevés à 89 084 euros.

- Valeur nominale par action : 0,13 euros.

- Affectation des actions détenues au 31/12/2007 :

130 872 actions auto-détenues ont été affectées à l'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005 reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 mars 2005.

697 420 actions auto-détenues ont été affectées à la conservation des titres acquis et leur remise ultérieure en paiement ou à l'échange dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe, conformément à la réglementation applicable

7 - EVOLUTION DU COURS DE BOURSE ET DES TRANSACTIONS

L'exercice 2007 s'est ouvert sur un cours de bourse de 20,26 euros le 2 janvier, pour clôturer à 20,48 euros le 31 décembre.

Le volume moyen des titres échangés par séance, sur les 255 jours de bourse de l'exercice, a été de : 170 588 titres.

La stabilité du cours de bourse au cours de l'année 2007 (20,20 euros au 31/12/06 janvier et 20,48 euros au 31/12/2007 soit une hausse de 1,4 %) est contradictoire : une forte hausse au premier semestre est le reflet d'une évolution jusqu'à plus de 30 euros sous l'effet de nos bonnes performances économiques et un retournement marqué au deuxième semestre sous l'effet de la crise des « subprime » et de la perte de confiance des marchés dans les valeurs dites cycliques.



8 - DIRIGEANTS

8-1- Intérêts des dirigeants dans le capital :

Au 31 décembre 2007, la part des mandataires sociaux dans le capital était la suivante :

Pierre SAUBOT, Président du Conseil d'administration et Directeur Général, détient 13 189 actions, soit 0,04 % (0,038%) du capital,

Alexandre SAUBOT, Directeur Général Délégué, détient 990 actions, soit 0,003% (0,0028%) du capital.

8-2- Liste des mandats sociaux :

DIRIGEANTS CONCERNES	MANDATS EXERCES DANS LA SOCIETE	MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES
Pierre SAUBOT	Président du Conseil d'administration et Directeur Général Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil d'administration, Directeur Général et administrateur de la société Solem SA jusqu'au 21/12/2007 et Président du Conseil d'Administration et administrateur de la société Solem SAS à compter du 21/12/2007 - Représentant de la société Haulotte Group SA, Présidente de la société ABM Industrie SAS, - Co-Gérant de la SCI La Coquille, - Gérant de la société Garance SARL jusqu'au 21 décembre 2007, - Gérant de Société Commerciale du Cinquau, - Gérant de la SCI Lancelot, - Administrateur de la société Intermat, - Administrateur de la société Valeurs du Sud, - Président de la Fédération départementale du 64 des vignerons indépendants.
Alexandre SAUBOT	Directeur Général Délégué Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Solem SA jusqu'au 21/12/2007 et Directeur Général et administrateur de la société Solem SAS à compter du 21/12/2007 - Représentant de Haulotte Group SA, Président de LEV SAS, - Représentant de LEV SAS, Président de Royans Levage SAS, - Représentant de Haulotte Group SA, Président d'ABM Industrie SAS, - Représentant de Haulotte Group SA, Président de Télescopelle SAS,



		<ul style="list-style-type: none"> - Gérant d' Haulotte France SARL, - Gérant d' Haulotte Services France, - Administrateur d' Haulotte Netherlands BV, - Administrateur d' Haulotte Iberica, - Administrateur d' Haulotte Portugal, - Administrateur d' Haulotte Scandinavia, - Administrateur d' Haulotte Italia, - Gérant d' Haulotte GmbH, - Administrateur d' Haulotte Polska, - Directeur d' Haulotte UK, - Directeur de UK Platforms, - Directeur de UK Training, - Directeur d' Haulotte Australia, - Président d' Haulotte US, - Directeur d' Haulotte Singapour, - Représentant de Haulotte Group SA, - Administrateur unique d' Haulotte Cantabria, - Administrateur d' Haulotte Arges, - Président d' Haulotte Trading (Shangai) co. Ltd, - Administrateur d' Haulotte Mexico, - Président de Locav Srl, Nove Srl - Directeur de Haulotte Middle East
Elisa SAUBOT	Administrateur	- Administrateur de la société Solem SA, transformée en société par actions simplifiée à compter du 21/12/2007.
Hadrien SAUBOT	Administrateur	- Administrateur de la société Solem SA, transformée en société par actions simplifiée à compter du 21/12/2007
José MONFRONT	Administrateur	- Administrateur de la société Haulotte Trading Shangai co.Ltd.
Michel BOUTON	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Président de la société PVI, - Président de la société PVI HOLDING - Président Directeur Général de la société Escal (filiale de la société PVI), - Président de la société Sovibus (actionnaire minoritaire de la société PVI).
Bertrand BADRE	Administrateur	- Néant.

8-3- Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Mandataires sociaux	Rémunération fixe *		Rémunération variable * en euros		Avantage en nature
	2007	2006	2007	2006	



Pierre SAUBOT	175 500	162 500	80 000	50 000	Néant
Alexandre SAUBOT	169 000	156 000	110 000	90 000	Néant

(*) On entend par rémunération, le montant total perçu, y compris les avantages de toute nature, en l'occurrence versé par la société contrôlante SOLEM.

Aucune rémunération n'est versée par la Société aux mandataires au titre de leur mandat social. Seuls leurs frais de déplacement pour se rendre aux séances du Conseil sont remboursés sur justificatifs.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'un régime de retraite spécifique.

La Société n'a pris aucun engagement de toute nature au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

8-4- Etat récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants, par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés et leurs proches, en application de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier

Les dirigeants de la Société n'ont procédé à aucune opération sur les titres qu'ils détiennent de la Société, directement ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés et leurs proches.

Seul Monsieur José Monfront, administrateur, dans le cadre de ses options de souscriptions d'actions attribuées en 2002, a réalisé l'opération suivante :

- le 1^{er} février 2007, levée de 4 500 options de souscription d'actions au prix de souscription de 9,46 euros soit un montant total d'opération de 42 570 euros ;
- le 1^{er} février 2007, vente de 4 500 actions ainsi créées à un prix unitaire de 24,30 euros soit un montant total d'opération de 109 350 euros.

Ces opérations ont été déclarées à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dans les délais légaux.

Pour l'augmentation de la participation dans le capital social de la Société de Solem SA, actionnaire majoritaire, voir paragraphe 5 ci-avant.

8-5- Opérations réalisées sur les titres de la Société réalisées par les membres du Comité Exécutif « assimilés aux dirigeants » en application de l'article L.621-18-2 b) du Code Monétaire et Financier:

Monsieur Segundo Fernandez, directeur général adjoint, directeur commercial groupe et membre du Comité Exécutif, a réalisé les opérations suivantes au cours de l'exercice 2007 dans le cadre de ses options de souscription d'actions attribuées en 2002 et 2003 :

- le 09 mai 2007, levée de 3 500 options de souscription d'actions au prix de souscription de 9,46 euros soit un montant total d'opération de 33 110 euros ;
- le 09 mai 2007, vente de 3 500 actions ainsi créées à un prix unitaire de 25,85 euros soit un montant total d'opération de 90 475 euros ;



- le 20 septembre 2007, levée de 3 000 options de souscription d'actions au prix de souscription de 4,19 euros soit un montant total d'opération de 12 570 euros ;
- le 20 septembre 2007, vente de 3 000 actions ainsi créées à un prix unitaire de 27,91 euros soit un montant total d'opération de 83 730 euros ;

Monsieur Philippe Noblet, Secrétaire Général et membre du Comité Exécutif, a réalisé les opérations suivantes au cours de l'exercice 2007 dans le cadre de ses options de souscription d'actions attribuées en 2002 et 2003 :

- le 24 janvier 2007, levée de 3 500 options de souscription d'actions au prix de souscription de 9,46 euros soit un montant total d'opération de 33 110 euros ;
- le 24 janvier 2007, vente de 3 500 actions ainsi créées à un prix unitaire de 24 euros soit un montant total d'opération de 84 000 euros ;
- le 10 juillet 2007, levée de 3 000 options de souscription d'actions au prix de souscription de 4,19 euros soit un montant total d'opération de 12 570 euros.

9 - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Etat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2007, est inférieur à 3 %.

Options de souscription d'actions accordées au personnel salarié :

	PLAN N°1	PLAN N°2	PLAN N° 3
Date du conseil d'administration	26 juillet 2001	2 juillet 2002	8 juillet 2003
Nombre total d'options ayant été attribuées à l'origine	171 250	175 250	159 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2007	0	8 010	42 150
Nombre d'actions pouvant être souscrites :			
-par les mandataires sociaux	0	0	0
-par les dix premiers attributaires salariés	33 500	33 500	29 400
Point de départ d'exercice des options	26 juillet 2005	2 juillet 2006 (sauf cas dérogatoires)	8 juillet 2007 (sauf cas dérogatoires)
Date d'expiration	Initialement 25 octobre 2005 étendue au 25 avril 2006 par	2 juillet 2009	8 juillet 2010



	Conseil d'administration du 26/10/2005		
Prix de souscription ou d'achat	16,78 euros	9,46 euros	4,19 euros
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2007	101 050	109 990	73 600

Attribution gratuite d'actions au bénéfice des salariés de la Société :

Nous vous informons qu'aucune attribution gratuite d'actions de la Société au bénéfice des salariés n'a été effectuée au cours de l'exercice 2007.

Restrictions imposées aux mandataires sociaux pour l'exercice des options ou la conservation des actions issues de levées d'options avant la cessation de leurs fonctions :

Aucune restriction particulière aux mandataires sociaux n'est prévue dans le cadre des règlements des plans d'options 2001, 2002 et 2003 pour l'exercice ou la conservation des actions issues des levées d'options. De même, le conseil d'administration de la Société n'a apporté aucune restriction nouvelle depuis l'adoption de ces différents règlements.

A noter que les mandataires sociaux n'ont pas été tous attributaires d'options de souscription d'actions et qu'aucune attribution de stock options n'a été effectuée depuis le dernier plan de 2003.

Restrictions imposées aux mandataires sociaux dans le cadre d'attribution gratuite d'actions :

Aucune attribution gratuite d'actions au bénéfice des mandataires sociaux n'a été réalisée au cours de l'exercice 2007.

10 - INFORMATIONS SUR LA MANIERE DONT LA SOCIETE HAULOTTE GROUP PREND EN COMPTE LES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE SON ACTIVITE

10-1- Prise en compte des conséquences sociales

1°) Effectifs au 31/12/2007

	FEMMES	HOMMES	TOTAL 2007	TOTAL 2006
Cadres	41	145	186	176
ETDAM	53	83	136	111
Ouvriers	37	292	329	277
Alternance	3	9	12	3
Total	134	530	664	568

Stagiaire

1

1



Intérimaires hommes : 458,91 (2006 : 363.76)
 Intérimaires femmes : 65,98 (2006 : 36.16)

Embauches:

EN NOMBRE	2007	2006
CDI	139	123
CDI sorti en cours d'année	4	45
CDI mutés en cours d'année	0	1
CDD	18	16
Total	174	185
Stagiaire	5	1

Sorties :

EN NOMBRE	2007	2006
Démissions	32	16
Licenciement	10	15
Fin de période d'essai	4	7
Fin de CDD	8	7
Rupture anticipée CDD	0	0
Fin contrat de qualification	4	1
Retraite	4	4
Décès	0	2
Fin de stage	3	5
Total		62
Mutation	5	

2°) Heures supplémentaires

	NOMBRE	MONTANT
2005	8 492	112 944
2006	16 831	217 230
2007	16 530	222 327
Ecart	-301	5 097

Ecart entre 2006 et 2007 : l'écart du nombre d'heures supplémentaires s'explique par le fait que les heures effectuées sur le dernier trimestre ont été payées en Janvier 2008

3°) Temps de travail et absentéisme :

Temps plein : 35h00 (soit 1 607 Heures) annualisées avec possibilité de modulation

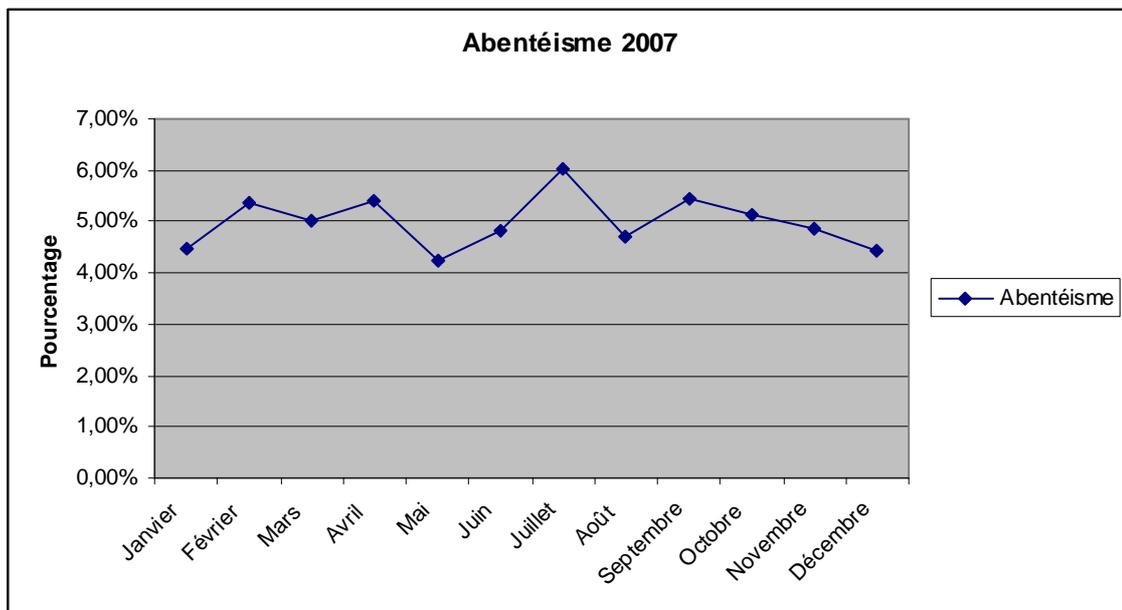
Temps partiel :

- 50 % de 1 607 H soit 803,5 H par an : 1 salarié (2006 : 3 salariés)
- 53 % de 1 607 H soit 851,71 H par an : 1 salarié (2006 : 1 salarié)
- 57 % de 1 607 H soit 948 H par an : 1 salarié (2006 : aucun salarié)



- 67 % de 1 607 H soit 1076 H par an : 1 salarié (2006 : 1 salarié)
- 73.3 % de 1 607 H soit 1 177,931 H par an : 1 salarié (2006 : 1 salarié)
- 80 % de 1 607 H soit 1285 H par an : 3 salariés (2006 : 8 salariés)
- 90 % de 1607 H soit 1 446 H par an : 1 salarié (2006 : 1 salarié).

ABSENTEISME 2007



Motifs d'absentéisme :

- Absences injustifiées
- Accidents du travail complétés ou non complétés
- Accidents de trajet
- Maladies complétées ou non complétées
- Retard.

4°) Rémunérations :

Masse salariale pour 2006 : 15 255 243 euros

Masse salariale pour 2007 : 17 588 926 euros

Taux moyen de charges sociales : En 2006 : 46,70 %
En 2007 : 46,77 %

Participation :

Montant net de la participation versé en 2007 au titre de l'exercice 2006, en application de l'accord de groupe incluant Haulotte Group, ses principales filiales françaises et la société Solem : 1 823 304 euros.

Intéressement : 211 500euros.

5°) Egalité professionnelle Hommes/Femmes :



L'examen des éléments chiffrés de l'année 2007 montre que certains écarts subsistent toujours entre les hommes et les femmes, et ce malgré les actions mise en place depuis plusieurs années. Cependant, une démarche globale de valorisation de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, tant au niveau du recrutement, de l'évolution professionnelle, du temps de travail, de la rémunération que de la formation professionnelle, menée dans la continuité des exercices précédents, permet de réduire ces écarts.

Recrutement

L'examen 2007 démontre une nouvelle fois le respect de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans nos pratiques de recrutement : les offres d'emploi diffusées ne font aucune référence au sexe, les salaires d'embauche sont liés exclusivement à la technicité du poste, à l'expérience du candidat et à ses compétences.

Les recrutements féminins se sont stabilisés et représentent un quart des recrutements effectués en 2007. Notons également en 2007 l'arrivée d'une femme au sein du Comité Exécutif, démontrant la poursuite de l'ouverture des postes à responsabilité au personnel féminin.

L'analyse par catégorie socio professionnelle des recrutements effectués en 2007 démontre :

- l'ouverture aux femmes des postes techniques jusque là réservés aux hommes : les recrutements féminins de la catégorie ouvrière ont augmenté de 80%
- une égalité de recrutement pour la catégorie ETDAM : en 2007, près d'une personne sur deux recrutée dans cette catégorie est une femme.

L'analyse des rémunérations à l'embauche démontre, de façon encore plus marquée que les années précédentes, la politique d'égalité professionnelle dans les recrutements. Ainsi, les écarts de rémunération à l'embauche diminuent en 2007. Cet écart a été divisé par deux pour les catégories ETDAM et ouvriers, passant de 10 à 5% pour les ETDAM, et de 4 à 2% pour les recrutements ouvriers. Les cadres féminins recrutés en 2007 avaient en moyenne une rémunération supérieure de 20% par rapport à leurs homologues masculins recrutés dans cette catégorie.

Evolution des effectifs :

Les femmes représentent 20% des effectifs globaux.

Les effectifs féminins ont augmenté de 22%, passant de 110 femmes en 2006 à 134 en 2007, alors que sur la même période, les effectifs masculins n'ont augmenté que de 16%.

Si la proportion de femmes cadres se stabilise, celle des ETDAM diminue, passant de 45% à 39% en 2007. Nous pouvons également noter une féminisation de la catégorie ouvrière, avec une augmentation des effectifs féminins pour cette catégorie de 85%, passant ainsi de 7% en 2006 à 11% en 2007.

Les pyramides d'âge et d'ancienneté démontrent des tendances similaires entre les hommes et les femmes, et ne font apparaître aucune particularité liée au sexe.

Les populations féminines sont présentes dans tous les secteurs de l'entreprise, avec toujours une très forte concentration (plus de 70%) dans les services administratifs : comptabilité, juridique, Administration des ventes, RH, communication. Certains services jusque là masculins (production, méthodes), voient l'apparition de personnel féminins.



Temps de travail

En 2007, 9 salariés (dont 3 hommes) ont travaillé à temps partiel.

Politique de rémunération :

Cet écart encore constaté en 2007 a sensiblement baissé par rapport à celui constaté en 2006 et passe en dessous de 10 %. Ceci est le résultat des efforts faits au sein de la société pour garantir l'évolution de la rémunération des femmes et des hommes sur les mêmes critères, à savoir les performances de la personne, ses compétences et son expérience professionnelle.

La diminution la plus remarquable est celle qui a eu lieu au sein de la catégorie ETDAM. En effet, dans cette catégorie, en 2007, l'écart de salaire est de 6% en défaveur des femmes contre 11% en 2006.

Politique de formation

La population féminine formée en 2007 est plus nombreuse qu'en 2006, passant de 14% en 2006 à 23% en 2007. L'effort de formation des populations féminines a essentiellement porté sur la catégorie ETDAM : dans cette catégorie, 46% des personnes formées sont des femmes (contre 28% en 2006). Il s'agit essentiellement de formations métiers. Dans la catégorie Cadres, les femmes représentent 25% des stagiaires, ce qui est cohérent avec la structure des effectifs. La part des femmes de la catégorie Ouvrier reste stable mais encore insatisfaisante (2%). Les tendances sont similaires en ce qui concerne les heures de formation dispensées.

6°) Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs :

- Avenant à l'accord d'intéressement de la société Haulotte Group précédemment dénommée Pinguely Haulotte.
- Accord sur l'organisation et l'aménagement du temps de travail au sein de la société Haulotte Group
- Accord sur les salaires Année 2008 – société Haulotte Group

7°) Les conditions d'hygiène et de sécurité :

Le bilan de l'année 2007 en matière d'hygiène et de sécurité est très insatisfaisant. Le nombre d'accidents du travail a en effet augmenté de 20%, passant de 151 accidents en 2006 à 181 en 2007, population intérimaire comprise. Les taux de gravité et de fréquences sont, de fait, eux aussi en forte augmentation. Ces chiffres, bien que très décevants, sont à mettre en corrélation avec l'augmentation significative des effectifs et de l'augmentation des cadences de production. Afin de limiter les accidents, la société renforcé les actions et les investissements en matière de sécurité :

- refonte du processus d'intégration ouvrier, axé principalement sur la sécurité,
- formation de l'encadrement au management de la sécurité et à la prévention des risques
- poursuite et renforcement des réunions et audits sécurité, avec le suivi des plans d'actions,
- systématisation des analyses d'accidents du travail et développement des entretiens de retour d'absence suite à AT.
- Renforcement des équipes méthodes pour améliorer les postes de travail, et l'ergonomie.



Ces actions ont porté leurs fruits en fin d'année, cependant les efforts doivent être poursuivis en 2008.

8°) La formation :

Heures de Formation 2007 : 7541,50 heures (2006 : 6656,75 heures)

Coût pédagogique 2007 : 358 017.49 euros (2006 : 211 428.21 euros - Mise à jour consécutive à la déclaration 2483 du 25/05/07)

Coûts salariaux 2007 : 147 324.02 euros (2006 : 99 943.56 euros - Mise à jour consécutive à la déclaration 2483 du 25/05/07)

9°) L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés :

Le Groupe compte 18 bénéficiaires travailleurs handicapés (2006 : 16 bénéficiaires et versement de 19 848 euros - le montant du versement 2007 sera calculé fin mars).

10°) Les œuvres sociales :

Le Groupe a versé 215 534 euros au titre des œuvres sociales (2006 : 186 888 euros).

11°) Importance de la sous-traitance

La stratégie industrielle du Groupe est concentrée sur trois axes prioritaires :

- Conception et industrialisation ;
- Assemblage et personnalisation ;
- Assurance qualité et respect des réglementations.

L'organisation interne ne pouvant maîtriser toutes les technologies utilisées dans nos machines, les composants et sous-ensembles mécano-soudés, électriques, hydrauliques sont en conséquence confiés à des fournisseurs compétents, qui maîtrisent les technologies utilisées.

10-2- Prise en compte des conséquences environnementales

En application du Décret n° 2002-221 du 20 février 2002, la Société apporte des précisions quant aux conséquences de son activité sur l'environnement.

Consommations pour l'ensemble des sites de la Société :

Consommation en eau : 18 796 m³, soit 48 703 euros (2006 : 12 000 m³, soit 34 107 euros).

Consommation en gaz : 33 746 965 kW/h, soit 1 131 486 euros (2006 : 28 210 583 kW/h, soit 868 435 euros).

Consommation en électricité : 9 021 235 kW/h, soit 685 311 euros (2006 : 7 065 776 kW/h, soit 437 855 euros).

Consommation en peinture : 3 121 574 euros (2006 : 1 838 305 euros).

Ces consommations incluent celles des deux nouveaux sites de production en Roumanie et en Espagne.



Mesures prises pour la protection de l'environnement sur les sites de la Société :**Reims :**

- Réfection de la toiture
- Installation de nouveaux compresseurs
- Installation d'une armoire électrique (TGBT)
- Réfection électrique des bureaux
- Amélioration des aires de stockage.

Travaux prévus pour 2008 :

- Construction de bâtiments de stockage des matières premières.
- Installation de lampes infrarouges pour ligne de peinture poudre
- Poursuite des travaux de toiture.
- Mise en place d'une étude sur le rendement énergétique du site avec la société ADEME.

Le Creusot :

- Mise en place de contrôles périodiques obligatoires
- Mesures des rejets de nos installations de traitement de surface, de notre grenailleuse et de notre cabine de peinture liquide
- Vidange des séparateurs d'hydrocarbures
- Traitement des déchets industriels spéciaux par le biais d'entreprises habilitées et sérieuses
- Mise en place du tri sélectif des chiffons souillés
- Mise en place du Tri sélectif bois –carton.

L'Horme :

- Généralisation du tri sélectif à l'ensemble de l'usine (bois, carton, fer, DIB, DIS)
- Remplacement des chariots élévateurs à motorisation diesel par des motorisations gaz

Travaux prévus pour 2008 :

- Mise en place séparateur d'hydrocarbures + déshuileur sur collecteur d'eaux pluviales en sortie hall 3 (février 2008)
- Armoires de stockage de peinture
- Système de stockage pour déchets industriels spéciaux (DIS)

Argès :

- Remplacement de la fosse sceptique par une station d'épuration
- Installation d'évacuation de gaz d'échappement dans l'atelier
- Tri sélectif (DIB, DIS, bois, fer, cartons, plastiques)
- Distribution de l'huile hydraulique par canalisation pour éviter la multiplication des zones de stockage et le nombre de fut en stocks
- Ensemble des rejets du site industriel traités via des séparateurs d'hydrocarbures
- Processus peinture poudre chez notre sous traitant pour éviter les rejets de COV

Cantabria :

- Mise en place d'un local de stockage peinture avec doseuses et pompes de mélange automatiques



- Tri sélectif (DIB, DIS, bois, fer, cartons, plastiques)
- Ensemble des rejets du site industriel traité via des séparateurs d'hydrocarbures
- Augmentation des surfaces translucides en toiture pour privilégier la lumière naturelle
- Distribution de l'huile hydraulique par canalisation pour éviter la multiplication des zones de stockage
- Protection incendie spécifique pour le magasin

11 – AUTORISATION D'ACQUERIR DES ACTIONS DE LA SOCIETE DANS LA LIMITE DE 10% DU CAPITAL SOCIAL

Nous vous proposons d'autoriser le conseil d'administration, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce et des articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, à acquérir sur le marché ou hors marché et par tous moyens, des actions de la société dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital social de la société.

Haulotte Group souhaite disposer de la possibilité de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions en vue de, par ordre décroissant de priorité :

- l'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme au contrat type AFEI et à la nouvelle charte de déontologie de l'AFEI du 14 mars 2005, reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 mars 2005;
- la couverture de plans d'options d'achat d'actions réservés aux salariés ou autres allocations d'actions dans les conditions prévues aux articles L.443-1 et suivants du Code du travail ou allocation à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce des actions de la Société ou allocation d'actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion;
- la conservation des titres acquis et leur remise ultérieure en paiement ou à l'échange dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe, conformément à la réglementation applicable ;
- l'annulation des titres acquis, sous réserve de l'adoption par l'assemblée générale extraordinaire de la résolution autorisant le conseil d'administration à réduire le capital social par annulation des actions auto détenues par la Société.

Il est précisé que le nombre d'actions éventuellement acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 alinéa 6 du Code de commerce issue de la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005.

La cession ou le transfert de ces actions pourront être effectué par tous moyens. Les actions acquises pourront également être conservées. Elles pourront être annulées dans les conditions prévues par la loi. La part du programme de rachat pouvant être effectuée par négociations de blocs pourra atteindre la totalité du programme.

Le prix d'achat ne pourra dépasser 60 euros par action sous réserve des ajustements liés aux opérations sur le capital de la société.



Les achats d'actions pourront porter sur un nombre d'actions représentant au maximum 10 % du capital social de la société (soit 3.443.400 actions). Le montant total des acquisitions ne pourra donc pas dépasser 206 604 000 euros.

Néanmoins, le nombre total d'actions serait ajusté en fonction d'opérations pouvant affecter le capital social postérieurement à la décision de l'assemblée générale, et sous déduction des actions auto détenues.

Le nombre d'actions détenues directement ou indirectement, en application de la présente autorisation, ne pourra excéder 10% du capital social.

Dans le cas où il serait fait usage des facultés offertes par le quatrième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, le prix de vente serait alors déterminé conformément aux dispositions légales en vigueur.

Cette autorisation serait donnée pour une durée maximum de dix huit (18) mois, à compter de l'assemblée générale des actionnaires. Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs dans les conditions prévues par la loi. Cette autorisation pourrait être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat et/ou d'échange. Par ailleurs, elle annulerait et remplacerait l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale ordinaire du 31 mai 2007.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au conseil d'administration avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour passer tous ordres de bourse, utiliser tout produit dérivé dans le respect de la réglementation boursière en vigueur, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de tous organismes et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

12 – Autorisation et pouvoirs à conférer au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto détenues par la société

Nous vous proposons d'autoriser le conseil d'administration à réduire le capital social par annulation en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de la Société qu'elle serait amenée à détenir pour les avoir acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions visé ci-avant, dans la limite de 10 % du capital de la société, et ce par périodes de 24 mois.

Par ailleurs, nous vous proposons de déléguer au conseil d'administration tous pouvoirs pour la réaliser en application des dispositions de l'article L.225-209, alinéa 7 du Code de commerce et d'imputer la différence entre la valeur de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les postes de primes ou de réserves disponibles.

La présente autorisation est donnée pour une période de dix huit mois et annule et remplace la précédente autorisation conférée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 mai 2007.



13 - Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L.225-100-3 du Code de Commerce)

13-1- Structure du capital de la Société :

Le capital de la Société est détenu majoritairement par la société SOLEM, elle-même détenue par la famille Saubot.

A la clôture de l'exercice 2007, la structure du capital est la suivante :

- > SOLEM détient 50,80 % du capital (et 67,65% des droits de vote)
- > le public (actions au porteur) détient 44,30 % du capital (et 29,8 % des droits de vote)
- > les actionnaires nominatifs détiennent 2,50% du capital (et 2,67 % des droits de vote)
- > auto-contrôle 2.40%

13-2- Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses de conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L 233-11 du Code de Commerce :

Signalons que l'article 9 – cession et transmission des actions – des statuts prévoit l'obligation pour toute personne morale ou physique qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 1% du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, d'informer la Société dans un délai de quinze jours du franchissement de seuil de participation.

A défaut de cette déclaration, les statuts prévoient que les actions qui excèdent la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5% du capital social en font la demande (consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale).

13-3- Participations directes ou indirectes dans le capital dont la Société a connaissance en vertu des articles L 233-7 et L 233-12

Voir paragraphe 5 du présent rapport.

13-4- Liste de détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci

Chacune des actions de la société donne droit de participer aux assemblées d'actionnaires, avec voix délibérative, dans les conditions et sous les réserves prévues par la loi et les règlements.

Chacune des actions donne droit dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre (4) ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées



gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

A défaut de déclaration par un actionnaire, agissant seul ou de concert, du franchissement du seuil de participation de un pour cent (1 %) du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant cinq pour cent (5 %) du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale.

13-5- Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel dont ce dernier n'exerce pas les droits de contrôle

Néant.

13-6- Accords entre actionnaires connus de la Société et pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice de droits de vote

Néant.

13-7- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration

Les statuts prévoient que la Société est administrée par un conseil d'administration composé conformément aux dispositions légales.

Nomination des administrateurs :

Chaque administrateur doit être actionnaire de la Société et propriétaire au moins d'une action de fonction (article 12 des statuts).

Concernant les dispositions légales, signalons qu'une personne physique ou morale peut être nommée administrateur de la Société.

Chaque administrateur doit être capable ou mineur émancipé et ne pas être frappé d'incompatibilités ou d'interdictions prévues par la loi.

L'administrateur peut être salarié de la Société à condition que son contrat de travail soit antérieur à sa nomination en qualité d'administrateur et qu'il corresponde à un emploi effectif.

Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

En l'absence de limite d'âge particulière des administrateurs fixée par les statuts, le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut pas être supérieur au tiers des administrateurs en fonction.

La nomination des administrateurs au cours de la vie sociale est de la compétence de l'assemblée générale ordinaire et doit figurer dans l'ordre du jour de l'assemblée hors cas de nomination à la suite d'une révocation.

Le mandat des administrateurs nommés au cours de la vie sociale est de six années au plus (article 12 des statuts).



Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président, personne physique, qui doit être âgé de moins de soixante dix ans. Le président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur et est rééligible (article 12 des statuts).

Les administrateurs sont rééligibles et les statuts ne comportent pas de dispositions contraires. Les statuts ne fixent pas de nombre minimum d'administrateurs supérieur au minimum légal.

Remplacement des administrateurs :

Lorsqu'en cours de ses fonctions, le président du conseil d'administration atteint l'âge limite de soixante dix ans, il est réputé démissionnaire d'office et il sera procédé à la désignation d'un nouveau président dans les conditions statutaires (article 12 des statuts).

En cas de vacances de postes d'administrateurs par suite de décès ou de démissions, les membres du conseil d'administration peuvent désigner eux-mêmes à titre provisoire, par cooptation, un nouvel administrateur dont la nomination devra ensuite être approuvée par la plus prochaine assemblée. La cooptation n'est pas possible dans le cas où le nombre des administrateurs est inférieur au minimum légal de trois et l'assemblée générale ordinaire doit être convoquée immédiatement pour compléter l'effectif du conseil.

Conformément aux dispositions légales, les mandats d'administrateur prennent fin par l'arrivée du terme, par application des règles de limite d'âge, par la survenance d'un événement personnel empêchant l'administrateur d'exercer ses fonctions (décès, maladie...), par dissolution ou transformation de la Société, par l'adoption d'un nouveau régime (directoire et conseil de surveillance) et enfin par révocation ou démission.

13-8- Règles applicables à la modification des statuts de la Société

La modification des statuts de la Société obéit aux dispositions légales conférant compétence unique à l'assemblée générale extraordinaire.

Par exception à cette règle, le conseil d'administration est habilité à modifier les statuts concernant le montant du capital social et le nombre des actions qui le composent, après avoir constaté, lors de sa première réunion suivant la clôture de l'exercice, le nombre et le montant des actions émises à la suite des levées d'options de souscription d'actions.

Dans ce cadre, le conseil d'administration peut également déléguer à son président le pouvoir de procéder à ces opérations de modifications des statuts et de publicité, comme il peut juger préférable de ne pas attendre la fin d'un exercice social pour procéder aux modifications statutaires.

13-9- Pouvoirs du conseil d'administration concernant en particulier l'émission ou le rachat d'actions

Les pouvoirs du conseil d'administration concernant les programmes de rachat d'actions sont autorisés et délégués par les assemblées générales ordinaire et extraordinaire.

L'assemblée générale ordinaire autorise le conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au président, à acquérir sur le marché ou hors marché et par tous moyens, des actions de la Société dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital social



de la Société (et dans la limite de 5% du capital pour acquérir des actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport). Cette autorisation est donnée pour une durée maximum de dix huit (18) mois et pourrait être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat et/ou d'échange.

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au conseil d'administration avec faculté de subdélégation au président, pour passer tous ordres de bourse, utiliser tout produit dérivé dans le respect de la réglementation boursière en vigueur, conclure tous accords en vue d'effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de tous organismes et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

L'assemblée générale extraordinaire autorise le conseil d'administration à annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société qu'elle serait amenée à détenir pour les avoir acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions, dans la limite de 10 % du capital de la société par périodes de 24 mois.

Dans ce cadre, elle autorise le conseil d'administration à imputer la différence entre la valeur de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les postes primes ou de réserves disponibles et lui donne tous pouvoirs pour fixer les conditions et modalités de cette ou de ces annulations et modifier, le cas échéant, les statuts de la Société en conséquence.

En cas d'émission d'actions, les pouvoirs éventuellement accordés au Conseil d'administration seront autorisés et délégués par l'assemblée générale des actionnaires.

13-10- Accords conclus par la Société devant être modifiés ou prenant fin en cas de changement de contrôle de la Société (excepté les divulgations pouvant porter gravement atteinte aux intérêts de la Société)

Néant.

13-11- Accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés en cas de démission ou de licenciement sans cause réelle et sérieuse ou de fin d'emploi en raison d'une offre publique

Néant.

14- CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Le rapport spécial établi par les commissaires aux comptes fait notamment état des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L 225-40 du Code de commerce, d'approuver ledit rapport.

Nous vous informons, par ailleurs, que vous pourrez, à compter du jour de la convocation à l'assemblée générale, obtenir communication de la liste et de l'objet des conventions portant



sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales par la Société au cours de l'exercice écoulé et qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, sont significatives pour l'une des parties.

15- RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE

15-1-Activité du Groupe :

Les comptes consolidés du Groupe ont été préparés en appliquant les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 648,1 M euros en 2007 contre 519,3 M euros en 2006 soit une hausse de 24,8%.

Cette hausse est liée à une forte progression des ventes de machines (+27%), et dans une moindre mesure à une hausse de l'activité location (+8,4%). L'augmentation tout au long de l'année des volumes produits aura permis d'alimenter cette évolution commerciale très positive.

Au niveau géographique l'Europe représente toujours une part significative du chiffre d'affaires (88,6% du total).

Le résultat opérationnel consolidé du Groupe est en nette progression, puisqu'il s'établit à 113,7 M euros contre 95 M euros en 2006, soit plus de 19,7% de progression.

En pourcentage du chiffre d'affaires, le résultat opérationnel s'établit à 17,5% contre 18,3% en 2006. Le résultat opérationnel a bénéficié d'un effet positif des volumes avec une amélioration de la marge brute (+38,7 M euros), alors que la structuration du Groupe et le développement du réseau commercial a entraîné une augmentation significative des frais administratifs et commerciaux (-18 M euros). Les frais de recherche et développement ont progressé de 1 M euros. Le résultat opérationnel est également impacté par des effets négatifs de change de -2,2 M euros.

Le résultat net consolidé part du Groupe au 31 décembre 2007 est de 71 M euros contre 60,4M euros en 2006, soit une rentabilité nette de 11% contre 11,6%. L'écart entre les deux années provient principalement des effets négatifs de change et d'un résultat financier légèrement plus défavorable.

15-2- Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation :

Voir paragraphe 4 du présent rapport.

15-3- Evolution prévisible de l'ensemble consolidé :

Haulotte Group devrait pourvoir tirer parti des zones-relais de croissance en Europe de l'Est, Amérique du Sud et Asie. Les nouvelles capacités de production vont également permettre d'améliorer la disponibilité de nos produits et la qualité du service client. La montée en cadence de la gamme chariots en 2008 devrait contribuer sensiblement à la croissance future.



15-4- Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

Voir paragraphe 1-5 du présent rapport.

15-5- Evénements importants survenus depuis la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils sont établis :

Voir paragraphe 1-7 du présent rapport.

15-6- Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, notamment de leur situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires :

Voir paragraphe 1-8, 1-1 et 1-11 du présent rapport.

15-7-Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation est confronté :

Voir paragraphe 1-9 du présent rapport.

15-8- Indications sur l'utilisation d'instruments financiers par la Société:

Voir contenu du paragraphe 1-11 du présent rapport.

- Objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques financiers (y compris la politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture) :

Voir paragraphe 1-11 du présent rapport.

- Exposition de la société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie :

Voir paragraphe 1-11 du présent rapport.

15-9- Activités en matière de Recherche et Développement :

Voir paragraphe 1-13 du présent rapport

16 - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL, PAR APPLICATION DES ARTICLES L. 225-129-1 L. 225-129-2 et L.225-129-3:

Nous vous précisons que le Conseil d'administration n'a pas de délégations en cours de validité. (cf. annexe 2)



**17 – RAPPORT ETABLI PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-37 DU
CODE DE COMMERCE**

Nous vous précisons qu'en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce, le rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société est joint en Annexe 2 du présent rapport

* * *

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le présent rapport et donner quitus à vos administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Après lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, vous aurez à approuver les comptes présentés et voter les résolutions qui vont vous être proposées.

Le Conseil d'Administration



ANNEXE 1 :
HAULOTTE GROUP SA
RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>31/12/2007 12</i>	<i>31/12/2006 12</i>	<i>31/12/2005 12</i>	<i>31/12/2004 12</i>	<i>31/12/2003 12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	4 476 420,00	4 456 704	4 439 417	4 439 417	4 439 417
Nombre d'actions					
- ordinaires	34 434 000	34 282 340	34 149 360	34 149 360	34 149 360
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer (stocks options)	50 160	200 070	366 600		
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	528 156 057,00	414 176 101	305 944 067	211 159 589	191 207 864
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	108 180 316,37	88 764 101	53 394 986	19 181 039	6 928 075
Impôts sur les bénéficiaires	22 930 420,83	23 864 203	14 634 512	2 403 237	13 308
Participation des salariés	1 976 596,00	2 310 715	1 580 765		
Résultat après impôt, participation, dot. amortissements et provisions	51 138 788,70	48 361 431	28 608 821	6 553 444	(5 874 596)
Résultat distribué	7 393 255,76	5 827 998	4 439 417	3 414 936	2 039 662
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2,42	1,83	1,09	0,49	0,20
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1,49	1,41	0,84	0,19	-0,17
Dividende attribué	0,22	0,17	0,13	0,10	0,06
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	584	536	477	451	515
Masse salariale	19 097 380,59	17 038 325	13 770 950	14 764 103	13 640 175
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	7 926 131,10	6 556 478	5 478 868	5 129 570	5 446 833
		<i>31/12/2006</i>	<i>31/12/2005</i>	<i>31/12/2004</i>	



**TABLEAU DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET POUVOIRS
ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL**

Assemblée générale	Pouvoirs délégués	Utilisations faites des délégations
NEANT		



II – COMPTES SOCIAUX -
BILAN ACTIF
En Keuros

	31/12/2007	31/12/2006
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Concessions, brevets et droits similaires	3 186	1 707
Fonds commercial	168	168
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	1 466	1 466
Constructions	9 473	8 619
Installations techniques, matériels et outillages industriels	18 370	38 146
Autres immobilisations corporelles	840	346
Immobilisations en cours	377	980
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Participations	8 822	6 330
Créances rattachées à participations	192 785	150 698
Autres titres immobilisés	17 472	1 945
Autres immobilisations financières	214	95
ACTIF IMMOBILISE	253 173	210 500
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	28 810	20 493
En-cours de production de biens	11 704	10 256
Produits intermédiaires et finis	2 272	1 837
Marchandises	5 090	3 779
Avances et acomptes versés sur commandes	432	763
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	165 633	132 170
Autres créances	13 421	9 238
TRESORERIE		
Valeurs mobilières de placement	689	6 665
Disponibilités	6 052	4 675
Charges constatées d'avance	842	477
ACTIF CIRCULANT	234 945	190 353
Ecarts de conversion actif	8 885	2 435
TOTAL GENERAL	497 003	403 288



BILAN PASSIF

En Keuros

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Capital social	4 476	4 457
Primes d'émission	91 868	90 841
Réserve légale	446	444
Autres réserves	32 222	32 222
Report à nouveau	67 587	25 050
RESULTAT DE L'EXERCICE	51 139	48 361
Provisions réglementées	6 811	4 519
CAPITAUX PROPRES	254 549	205 894
Provisions pour risques	13 028	5 625
Provisions pour charges	1 037	1 428
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 065	7 053
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80 408	80 018
Emprunts et dettes financières divers	646	587
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 342	336
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 847	85 683
Dettes fiscales et sociales	10 264	18 328
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9	567
Autres dettes	20 577	3 257
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	51
DETTES	228 093	188 827
Ecarts de conversion passif	296	1 514
TOTAL GENERAL	497 003	403 288



COMPTE DE RESULTAT (en liste)
En Keuros

<i>Rubriques</i>	31/12/2007	31/12/2006
Ventes de marchandises	25 546	19 778
Production vendue de biens	472 378	364 504
Production vendue de services	30 232	29 894
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	528 156	414 176
Production stockée	1 920	(2 613)
Production immobilisée		27
Subventions d'exploitation	126	18
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	9 482	6 357
Autres produits	110	23
PRODUITS D'EXPLOITATION	539 794	417 988
Achats de marchandises	19 250	13 658
Variation de stock (marchandises)	(1 640)	(727)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	313 860	243 308
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	(8 336)	(7 389)
Autres achats et charges externes	75 434	52 765
Impôts, taxes	4 486	2 800
Salaires et traitements	19 097	17 038
Charges sociales	7 926	6 556
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 272	14 311
Sur actif circulant : dotations aux provisions	4 051	2 502
Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 819	3 065
Autres charges	96	475
CHARGES D'EXPLOITATION	458 315	348 362
RESULTAT D'EXPLOITATION	81 479	69 626
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts	10 115	6 031
Reprises sur provisions	3 834	8 151
Gains de change	2 010	1 433
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	259	258
PRODUITS FINANCIERS	16 218	15 873
Dotations financières aux amortissements et provisions	15 064	7 042
Intérêts et charges assimilées	5 142	3 363
Pertes de change	2 547	1 460



CHARGES FINANCIERES	22 753	11 865
RESULTAT FINANCIER	(6 535)	4 008
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	74 944	73 634
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	761	1 003
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 344	6 879
Reprises sur provisions	1 678	675
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 783	8 557
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	295	118
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 724	5 068
Dotations aux provisions	3 662	2 469
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 681	7 655
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 102	902
Participation des salariés	1 977	2 311
Impôts sur les bénéfices	22 930	23 864
TOTAL DES PRODUITS	563 795	442 418
TOTAL DES CHARGES	512 656	394 057
BENEFICE OU PERTE	51 139	48 361



ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX
Exercice clos le 31 décembre 2007**A. FAITS CARACTERISTIQUES**

La croissance de la société est restée particulièrement soutenue avec une augmentation du chiffre d'affaires de plus de 27% par rapport à l'exercice 2006.

Au cours de l'exercice 2007, Haulotte Group a procédé à l'ouverture de trois nouvelles filiales de distribution qui se situent au Mexique, à Dubaï et en Argentine.

B. METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de :

- Prudence
- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices comptables
- Permanence des méthodes comptables, à l'exception du changement de méthode décrit ci-après.

B.1 Changement de méthode comptable : frais d'acquisition de titres

Conformément à l'avis rendu par le comité d'urgence du CNC numéro 2007-C du 15 juin 2007, Haulotte Group a choisi de modifier le traitement comptable des frais d'acquisition de titres. Les commissions, honoraires et droits de mutation relatifs aux acquisitions de titres étaient auparavant comptabilisés en charges. A compter du 1er janvier 2007, ces frais sont incorporés au coût de revient des titres et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une période de 5 ans.

Ce changement de méthode ne présente pas d'impact sur les comptes clos au 31 décembre 2007.

B.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition, hors frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 7 ans, en fonction de leur durée d'utilité.

Les modèles et dessins sont amortis sur 5 ans.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'un amortissement. S'il s'avère que sa valeur d'usage est inférieure à sa valeur d'origine, une dépréciation est constatée le cas échéant.

Les coûts de recherche et développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

B.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors coût d'emprunt.

Les immobilisations sont amorties en linéaire à compter de leur date de mise en service et sur leur durée d'utilisation prévue.



Lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilisation prévue distincte de la durée d'utilisation de l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont alors amortis sur la durée d'utilisation qui leur est propre.

La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque immobilisation. Elles varient habituellement de la façon suivante :

	Durée
Bâtiments industriels :	
- composant principal	40 ans
- autres composants	10 à 30 ans
Aménagements des constructions :	
- composant principal	10 à 40 ans
- autres composants	5 à 20 ans
Installations industrielles :	
- composant principal	10 à 15 ans
- autres composants	4 à 40 ans
Autres installations et outillages	3 à 20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique et bureautique	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque clôture et ajustées le cas échéant.

Lorsque la valeur comptable d'un actif devient inférieure à sa valeur recouvrable, l'actif est immédiatement déprécié pour le ramener à sa valeur recouvrable.

- Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent notamment les amortissements dérogatoires pratiqués en conformité avec les dispositions fiscales plus favorables.

B.4 Immobilisations financières

- Titres de participation

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition en valeur historique. Il inclut les coûts d'acquisition des titres tels que droits de mutation, commissions et honoraires directement attribuables à l'opération d'achat des titres.

En fin d'exercice, la valeur d'inventaire des titres est comparée à leur valeur d'utilité déterminée notamment en référence à la quote-part de situation nette détenue et les perspectives d'évolution de la société. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant. Lorsque cela s'avère nécessaire (en particulier en cas de situation nette négative des filiales), des provisions complémentaires sont comptabilisées en



dépréciation des actifs intra-groupe (créances, compte courant) et, si nécessaire, en provision pour risques et charges pour le complément.

- Comptes courants et prêts consentis aux filiales

Ils sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les comptes courants en devises sont convertis en euros au cours de clôture. Les éventuels gains de change sont comptabilisés en écart de conversion et sont maintenus au bilan. Les éventuelles pertes de change donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change.

Les comptes courants font l'objet d'une dépréciation dans les cas décrits au paragraphe précédent. La part dépréciée des comptes courants en devises ne donne pas lieu à la comptabilisation d'un écart de change.

- Titres auto-détenus

Les titres auto-détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions par le groupe sont comptabilisés en immobilisations financières. Ils sont valorisés au prix d'achat. A la fin de l'exercice, leur valeur d'inventaire est estimée sur la base du cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture. Si la valeur d'inventaire s'avère inférieure au prix d'achat, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

B.5 Stocks et en-cours

Les stocks de matières et fournitures sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Ils sont valorisés sur la base du coût moyen unitaire pondéré.

Les produits finis et en-cours sont comptabilisés à leur coût de production. Il incorpore les charges directes et indirectes de production et est estimé sur la base d'une capacité d'exploitation normale. Ils sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur probable de réalisation, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La valeur nette de réalisation est constituée du prix de vente diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

B.6 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur de recouvrement, appréciée au cas par cas, est estimée inférieure à la valeur comptable.

B.7 Conversion des opérations en devises

Les transactions en devises sont évaluées au taux de change à la date de la transaction. A la date de la clôture de l'exercice, les créances et les dettes n'ayant pas fait l'objet d'une couverture sont convertis au taux de clôture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de la clôture est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Les créances faisant l'objet d'une couverture de change sont converties au taux de couverture.



Les créances faisant l'objet d'une dépréciation ne sont converties au taux de clôture qu'à hauteur de leur montant non déprécié.

B.8 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute des valeurs mobilières de placement est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les titres de placement sont évalués sur la base des valeurs boursières au 31 décembre 2007 et provisionnés lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'achat.

B.9 Provisions

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation, qu'elle soit juridique ou implicite.

- **Provision pour garantie**

Le groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques. Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

- **Engagements de retraite**

Haulotte Group applique la méthode préférentielle qui consiste à comptabiliser ses engagements en matière de retraite et avantages similaires. Ils sont estimés selon la méthode des unités de crédit projetées, en prenant en compte les dispositions de la convention collective et les hypothèses actuarielles telles que le taux de rotation, le taux de mortalité et le taux d'actualisation.

B.10 Résultat exceptionnel

Les éléments non opérationnels et inhabituels dans leur nature et leur occurrence sont comptabilisés en résultat exceptionnel. Conformément au PCG, le résultat exceptionnel comprend également les dotations et reprises d'amortissements dérogatoires.

C. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Haulotte Group a procédé à la vente des sociétés de location Lev et Royans Levage le 9 janvier 2008, vente qui se traduira par une plus-value comptabilisée sur l'exercice 2008.



1. IMMOBILISATIONS

1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES et INCORPORELLES

Valeurs brutes

En K€	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Immobilisations incorporelles (1)	4 428	2 317	1	6 744
Terrains	1 466			1 466
Constructions	4 566			4 566
Installations générales	7 824	1 673	9	9 488
Matériels et outillages (2)	57 081	1 257	7 040	51 298
Autres immobilisations corporelles	858	652		1 510
Immobilisations en cours	980		603	377
Total	77 203	5 899	7 653	75 449

Amortissements

En K€	31/12/2006	Augmentations	Diminutions	31/12/2007
Immobilisations incorporelles	2 555	837	1	3 391
Terrains				
Constructions	920	135		1 055
Installations générales	2 850	683	9	3 524
Matériels et outillages	18 934	18 458	4 465	32 927
Autres immobilisations corporelles	513	159		672
Immobilisations en cours				
Total	25 772	20 272	4 475	41 569

(1) Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement des logiciels

Elles incluent également un fonds de commerce de 168 K€.

Le fonds commercial a été constitué lors de l'apport de l'activité d'Haulotte S.A. en 1995.

Il ne donne lieu ni à amortissement ni à dépréciation.

Le montant global des frais de recherche et développement s'est élevé à 6998 K€ au titre de l'exercice.

(2) Les cessions d'immobilisations corporelles concernent essentiellement du matériel faisant l'objet d'une location financière. A l'issue de la période de location, le matériel concerné est cédé au preneur selon les termes prévus au contrat.

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont ventilées de la façon suivante, en valeur brute:

en K€	31/12/2007	31/12/2006
Titres de participation (1)	9 151	6 538
Comptes courants et prêts aux filiales (2)	213 823	169 892
Actions propres (3)	20 407	2 065
Autres immobilisations financières	214	95
	243 595	178 590

(1) Haulotte group a ouvert 3 nouvelles filiales sur l'exercice : au Mexique, aux Emirats Arabes Unis et en Argentine.

Par ailleurs, Haulotte Group a procédé à une augmentation de capital pour sa filiale Haulotte Cantabria à hauteur de 2,4 M€.

(2) Haulotte Group a augmenté les avances et prêts qu'elle accorde aux filiales afin d'accompagner leur développement. Les créances rattachées à des participations incluent 77,2 M€ de créances dont l'échéance est supérieure à 5 ans.

(3) Le nombre d'actions propres détenues à la clôture est passé de 99 446 en 2006 à 828 292 en 2007.

L'évolution des dépréciations se présente comme suit:

en K€	31/12/2006	Dotations	Reprises	31/12/2007
Titres de participation (1)	207	274	153	328
Comptes courants et prêts (2)	19 195	2 970	1 127	21 038



2. STOCKS

en K€	Stocks au 31/12/2007			Stocks au 31/12/2006		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières	29 562	-751	28 811	21 226	-733	20 493
En-cours	11 703	0	11 703	10 256	0	10 256
Produits finis	3 018	-746	2 272	2 544	-708	1 836
Marchandises	6 267	-1 178	5 089	4 614	-835	3 779
Total	50 550	-2 675	47 875	38 640	-2 276	36 364

L'augmentation des stocks est directement attribuable à l'évolution de l'activité.

3. CREANCES CLIENTS

en K€	31/12/2007	31/12/2006
Créances clients	170 506	139 667
Dépréciation	-4 873	-7 497
Créances clients nettes	165 633	132 170

4. ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES

L'ensemble des créances au 31 décembre 2007 est à moins d'un an à l'exception de certaines créances douteuses et arriérées qui s'élèvent à K€ 5 032 (31 décembre 2006 : K€ 7 731) dont l'échéance est incertaine.

Les créances représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2007 s'élèvent à 2 K€. (31 décembre 2006 : 15 K€).

L'ensemble des dettes au 31 décembre 2007 est à échéance à moins d'un an à l'exception des montants suivants qui sont à échéance à plus d'un an :

en K€	31/12/2007	
	de 1 à 5 ans	à + 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 241	0
Emprunts et dettes diverses	350	0
Total	70 591	0

Les dettes représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2007 s'élèvent à K€ 12 328 (31 décembre 2006 : K€ 13 209).



5. COMPTES DE REGULARISATION

<i>en K€</i>	31.12.07	31.12.06
<u>Charges constatées d'avance</u>		
Charges d'exploitation :	842	477
Charges financières :		
<u>Produits constatés d'avance</u>		
Produits d'exploitation :		51
<u>Ecart de conversion actif</u>	8 885	2 434
Sur les créances	8 880	2 434
Sur les dettes	5	
<u>Ecart de conversion passif</u>	296	1 513
Sur les créances	284	1 445
Sur les dettes	12	68

6. CHARGES A PAYER - PRODUITS A RECEVOIR

6.1 Charges à payer

<i>en K€</i>	31.12.07	31.12.06
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	615	521
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 080	35 004
Dettes fiscales et sociales	7 193	5 278
Autres dettes	434	791
Total	51 322	41 594

6.2 Produits à recevoir

<i>en K€</i>	31.12.07	31.12.06
Créances clients et comptes rattachés	3 539	1 978
Autres créances	6 236	4 969
Intérêts courus à recevoir	247	46
Total	10 022	6 993



7. CAPITAUX PROPRES

Composition du capital (en Euros)

	31.12.06	augmentation	diminution	31.12.07
Nombre de titres	34 282 340	151 660	0	34 434 000
Valeur nominale en euros	0,13	0,13		0,13
Capital social en euros	4 456 704	19 716	0	4 476 420

Tableau de variations des capitaux propres (en K€)

<i>Capitaux propres au 31/12/2006</i>	<i>205 894</i>
Augmentation Capital	20
Augmentation Prime d'émission	1 026
Dividendes distribués	-5 822
Variations des provisions réglementées	2 292
Résultat de l'exercice	51 139
<i>Capitaux propres au 31/12/2007</i>	<i>254 549</i>

8. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES

Dénomination sociale - siège social	Forme	Capital	% détenu
SOLEM 93 Epinay sur Seine - France	S.A.	490	50,70

9. ENTREPRISES LIEES ET PARTICIPATIONS

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivant

en K€	31/12/2007	31/12/2006
Titres de participations	9 151	6 538
Créances rattachées à des participations	213 823	169 892
Créances clients et comptes rattachés	148 018	123 489
Autres Créances	146	89
Dettes sur immobilisations	(9)	(467)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(10 542)	(2 873)
Autres dettes	(19 927)	(2 750)
Créances/ (dettes) nettes	340 660	293 918



10. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Entreprises Siège Social en K€</i>	<i>Capital Capitaux propres</i>	<i>Taux de détention</i>	<i>Réserves et report à nouveau</i>	<i>Valeur brute Valeur nette des Titres</i>	<i>Avances</i>	<i>Dividendes encaissés</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
Haulotte Hubarbeitsbuhnen GmbH Allemagne	26 8 350	100,00%	5 884	25 25	(4 794)	-	47 036 2 441
Haulotte France Sarl 93 Epinay sur Seine - France	2 279 6 632	99,99%	2 941	2 309 2 309	7 763	-	71 662 1 413
Haulotte UK Ltd Angleterre	1 12 872	100,00%	10 305	2 0	48 588	-	61 894 1 479
Haulotte Italia Srl Italie	100 9 138	99,00%	6 052	10 10	17 257	-	48 542 2 986
Haulotte Australia Pty Ltd Australie	1 932	100,00%	835	1 1	12 276	-	17 732 97
Haulotte Iberica SL Espagne	310 47 414	98,71%	36 355	3 3	(2 253)	-	184 026 10 749
Haulotte Netherlands BV Pays-bas	20 18	100,00%	206	20 20	2 866	-	14 428 (244)
Haulotte US Inc Etats Unis	2 (17 466)	100,00%	(12 617)	3 0	38 532	-	12 190 (4 851)
Haulotte Scandinavia AB Suède	11 12 587	100,00%	6 741	11 11	(6 578)	-	35 186 5 835
ABM Industries SAS 01 Beynost - France	520 1 186	100,00%	(143)	1 220 1 186	(306)	-	580 102
TELESCOPELLE SAS L'Horme - France	37 102	100,00%	(74)	37 37	(288)	-	199 138
Haulotte Brazil Brésil	19 (120)	99,98%	(833)	30 14	6 284	-	7 469 694
Lev SA Saint Priest	3 437 16 982	100,00%	2 350	1 1	14 936	-	26 117 1 109
Haulotte Vostok Russie	80 499	100,00%	80	80 80	-	-	7 978 339
Haulotte Polska Pologne	427 2 819	100,00%	824	105 105	300	-	19 080 1 569
Levanor Espagne	100 (28)	91,00%	(534)	300 26	7 002	-	5 770 462
Nove Italie	103 281	100,00%	69	729 729	14 774	-	11 938 109
Haulotte Argès Roumanie	1 082 5 632	100,00%	(492)	1 100 1 100	9 800	-	24 397 5 042
Haulotte Cantabria Espagne	2 403 4 031	99,99%	5 261	2 403 2 403	12 311	-	7 568 (3 633)
Haulotte Shanghai Chine	528 470	100,00%	2	550 550	62	-	427 (60)
Haulotte Singapour Singapour	0 515	100,00%	149	1 1	2 431	-	7 879 366
Haulotte Argentine Argentine	3 3	100,00%	-	12 12	-	-	- -
Haulotte Mexique Mexique	3 156	95,00%	12	3 3	949	-	852 (171)
Haulotte Middle East	185	100,00%	7	199	-	-	-



11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31.12.06	Dotations	Utilisations	Reprises devenue sans objet	31.12.07
Provision pour garantie (1)	2 949	3 671	2 949		3 671
Provision pour perte de change	2 435	8 885	2 435		8 885
Provision pour retraite (2)	790	147			937
Autres provisions pour risques et charges (3)	879	465	127	645	572
Total	7 053	13 168	5 511	645	14 065
Comptabilisation en résultat d'exploitation		3 818	2 949		
Comptabilisation en résultat financier		8 885	2 435		
Comptabilisation en résultat exceptionnel		465	772		
Total		13 168	6 156		

(1) Provision pour garantie

Haulotte Group offre une garantie d'un an sur la vente de ses machines.

Une provision statistique est déterminée pour couvrir les coûts probables des appels en garantie.

Le cas échéant, une provision est comptabilisée au cas par cas pour couvrir des risques d'appels en garantie plus spécifiques.

(2) Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

Haulotte Group comptabilise une provision destinée à couvrir ses engagements en terme d'indemnités de départ à la retraite et de médailles du travail, conformément aux principes énoncés dans la note B9.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés qui donne lieu à la prise en compte des charges sociales. Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003).

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes:

- taux d'actualisation de 4%
- taux de progression des salaires : 2,5%
- taux de charges sociales : 45%
- âge de départ en retraite : compris entre 60 et 65 ans selon l'âge et la catégorie professionnelle.

Au 31 décembre 2007, la provision se compose comme suit :

- 722 milliers d'euros de provisions d'indemnités de départ à la retraite
- 215 milliers d'euros de provisions pour médailles du travail.

(3) Litiges

Chaque litige fait l'objet d'un examen par la direction et d'une consultation auprès de nos conseils.

Les provisions nécessaires ont été constituées le cas échéant pour couvrir les risques ainsi estimés.



12. CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>en K€</i>	<i>France</i>	<i>Export</i>	<i>Total</i>
Vente de matériel de manutention et de levage	73 533	424 391	497 924
Vente de services	3 643	26 589	30 232
Total	77 176	450 980	528 156

13. PRODUITS ET CHARGES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>en K€</i>	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Produits d'exploitation	449 471	379 184
Produits financiers	9 549	5 715
Charges financières	561	364

14. RESULTAT EXCEPTIONNEL

	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>	<i>Résultat</i>	<i>Résultat</i>
	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Amendes et pénalités	10		(10)	(30)
Provision sur situation négative filiales				340
Provision pour contentieux	465	772	307	909
Autres charges/produits exceptionnels	434	1 514	1 080	906
Resultat de cession des immobilisations corporelles	2 575	4 591	2 016	1 539
Résultat de cession des immobilisations financières				(718)
Amortissements dérogatoires	3 196	905	(2 291)	(2 043)
Total	6 680	7 782	1 102	903



16. SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Rubriques	Base	Impôt différé
Participation des salariés	1 976	659
Organic	852	284
Provision pour dépréciation des stocks	1 584	528
Provision pour dépréciation des créances clients	1 263	421
Provision pour retraite	722	241
Impôts différés actifs	6 397	2 132
Plus-values différées : plus-values de fusion	(103)	(34)
Produits latents taxés et non constatés en résultat	(302)	(101)
Impôts différés passifs	(405)	(135)
Situation fiscale différée nette	5 992	1 997

17. INTEGRATION FISCALE

Haulotte Group SA est à la tête du groupe d'intégration fiscale comprenant au 31 décembre 2007 les sociétés Haulotte France, ABM industries, LEV France, Telescopelle et Royans Levage. Conformément à la convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt supportée par les filiales est identique à celle qu'elles auraient supportées en l'absence d'intégration fiscale.

18. SOMMES ALLOUEES AUX DIRIGEANTS

Ces sommes se sont élevées à 757 milliers d'euros à la charge de la Société pour l'exercice écoulé, contre 655 milliers d'euros en 2006. Ce montant provient de la refacturation par la société SOLEM de la quote part de prestation effectuée pour la Société par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte de la Société. Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé entre la société SOLEM et la société, le coût de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%. Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice d'anciens dirigeants.



19. ENGAGEMENTS HORS BILAN

19.1 ENGAGEMENTS LIES AU CREDIT BAIL

Redevances payées et perçues

	redevances payées		redevances perçues	
	exercice	cumulées	exercice	cumulées
Biens immobiliers				
Biens mobiliers détenus par Haulotte Group SA	-	-	15 876	31 400
Total	-	-	15 876	31 400

Redevances restant à percevoir

	redevances restant à percevoir				valeur résiduelle fin contrat	Total engagement
	total	à un an au plus	et - de 5 ans	à plus de 5 ans		
Biens mobiliers détenus par Haulotte Group SA	9 555	8 555	1 000	-	4 757	14 312
dont frais financiers	839				-	839
Total	10 394	8 555	1 000	-	4 757	15 151

Engagement net : 13 473

19.2 AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de poursuite de loyers

Il s'agit de l'engagement donné par la Société à un organisme financier de se substituer aux clients défaillants en ce qui concerne le paiement des loyers.

en K€	31.12.07	31.12.06
- de 1 an	13 014	9 156
de 1 an à 5 ans	24 682	17 148
5 ans et plus		43
Total	37 696	26 347

Pool de risque

Les engagements sur pool de risques sont relatifs à des ventes de nacelles à des organismes financiers qui louent les nacelles Haulotte Group SA à des clients finaux et pour lesquelles Haulotte Group SA a donné une garantie limitée à un certain pourcentage du volume d'affaires réalisé par ces organismes. Les montants portés en engagements hors bilan reprennent la quote part de loyers restant à payer par les clients finaux pour laquelle Haulotte Group SA s'est porté garant.

dont 1 091 K€ donnés à Haulotte Polska
 dont 15 913 K€ donnés à Haulotte Ibérica
 dont 3 165 K€ donnés à Haulotte UK
 dont 15 K€ donnés à Haulotte GMBH
 dont 202 K€ donnés à Haulotte Netherlands
 dont 4 912 K€ donnés à Haulotte USA
 dont 1 764 K€ donnés à Haulotte Australie

en K€	31.12.07	31.12.06
- de 1 an	8 664	8 886
de 1 an à 5 ans	18 663	20 558
5 ans et plus		219
Total	27 327	29 663

Engagements de rachat donnés auprès des organismes de financement des clients

Il s'agit de l'engagement donné par la Société à un organisme financier de se substituer aux clients dans le cas où ceux-ci ne lèvent pas l'option d'achat.

dont 597 K€ donnés à Haulotte France
 dont 7 303 K€ donnés à Haulotte Ibérica
 dont 36 K€ donnés à Haulotte Polska

en K€	31.12.07	31.12.06
- de 1 an	1 113	652
de 1 an à 5 ans	7 025	611
5 ans et plus	90	
Total	8 228	1 263



19.3 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

<i>en K€</i>	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :		
Nantissement du fonds de commerce, matériel et titres de participations Haulotte Ut	80 407	80 018

20. ENGAGEMENTS RECUS

<i>en K€</i>	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Engagement reçu de Télescopelle bénéficiaire d'un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.	1 450	1 450
Engagement reçu de UK Platforms bénéficiaire d'un abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour 4 085 K GBP soit 5 911 K€.	5 911	5 911

21. OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS CONSENTIES AUX SALARIES

	Plan N°1	Plan N°2	Plan N°3
Date du conseil d'administration	26-juil-01	2-juil-02	8-juil-03
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	111 000	127 000	128 600
Point de départ d'exercice des options	26-juil-05	2-juil-06	8-juil-07
Date d'expiration	25-avr-06	2-juil-09	8-juil-10
Prix de souscription ou d'achat	16,78 €	9,46 €	4,19 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2007	101 050	109 990	73 600

22. EFFECTIF

	<i>31.12.07</i>	<i>31.12.06</i>
Cadres	172	166
E.T.D.A.M.	142	116
Ouvriers	343	277
Total	657	559

23. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Au 31 décembre 2007, le montant des droits acquis et non exercés de Haulotte Group SA au titre du droit individuel à la formation s'élève à 209 K€ pour un total de 31 700 heures.



24. EXPOSITION DE LA SOCIETE AU RISQUE DE CHANGE

Le risque de change auquel est exposé la société porte essentiellement sur des créances en dollars et en livre sterling. Elle couvre partiellement son risque en procédant à des achats à terme des devises concernées.

Créances (nettes de provisions), dettes et engagements significatifs libellés en devise qui ne font pas l'objet d'une couverture de change.

Risques de change en milliers d'euros			Devises		
	AUD	AED	GBP	USD	DZD
BILAN					
Créances (1)	16 231	49	87 272	18 443	
dont créances groupe	16 231		84 468	17 916	
dont créances hors groupe		49	2 804	527	
Dettes (2)	39			3 510	7
dont dettes groupe	39			266	
dont dettes hors groupe				3 244	7
HORS BILAN (3)					
engagements donnés hors groupe			17 253		
engagements donnés groupe	1 764		4 369	5 063	

(1) Créances financières, créances d'exploitation

(2) Dettes financières, dettes d'exploitation, autres

(3) Il s'agit des engagements de poursuite de loyers et de pools de risque mentionnés au paragraphe 20.2

Créances, dettes et engagements significatifs libellés en devise qui font l'objet d'une couverture de change .

Risques de change en milliers d'euros			Devises		
	AUD	AED	GBP	USD	DZD
BILAN					
Créances (1)				15 054	
dont créances groupe				15 054	
dont créances hors groupe					

(1) Créances financières, créances d'exploitation

Les créances en dollars sont couvertes au taux de 1,12 €

25. RISQUE DE TAUX D'INTERETS

La société a contracté des swap de taux d'intérêts ayant une échéance allant de 1 an à 5 ans. La valorisation de ces instruments sur le marché financier présente une position nette défavorable de 2 275 K€.



26. TABLEAU DE FINANCEMENT

	2007
Résultat net	51 139
Amortissements & provisions	34 491
Plus values de cession, nettes d'impôt	- 2 620
Marge brute d'autofinancement	83 010
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 11 308
Flux net de trésorerie généré par l'activité	71 702
Acquisitions d'immobilisations	- 76 748
Cessions d'immobilisation, nettes d'impôt	5 344
Créances et dettes sur immobilisations	- 567
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 71 971
Emissions d'emprunts	341
Remboursements d'emprunts	- 430
Augmentations de capital en numéraire	1 047
Dividendes versés aux actionnaires	- 5 822
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 4 864
Variations de trésorerie	- 5 133
Trésorerie d'ouverture	11 192
Trésorerie de clôture	6 059



III –COMPTES CONSOLIDES –

BILAN CONSOLIDE - ACTIF			
En milliers d'euros			
	Note	2007 Décembre	2006 Décembre
<i>Ecart d'acquisition</i>	9	2 580	1 870
<i>Immobilisations incorporelles</i>	10	5 354	5 139
<i>Immobilisations corporelles</i>	11	62 475	87 127
<i>Actifs financiers</i>	12	849	1 473
<i>Impôts différés actifs</i>	17	8 042	2 677
<i>Clients sur opérations de financements > 1 an</i>	14/16	47 109	64 513
ACTIFS NON COURANTS (A)		126 409	162 799
<i>Stocks</i>	13	130 272	79 388
<i>Clients</i>	14/16	252 271	224 258
<i>Clients sur opérations de financements < 1 an</i>	14/16	33 405	38 705
<i>Autres débiteurs</i>	15	20 923	16 221
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	18	47 696	67 999
<i>Instruments dérivés</i>	19	4 759	3 542
ACTIFS COURANTS (B)		489 326	430 114
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES (C)	8	41 900	
TOTAL DES ACTIFS (A+B+C)		657 635	592 913



BILAN CONSOLIDE - PASSIF

En milliers d'euros

	Note	2007	2006
		Décembre	Décembre
<i>Capital</i>	21	4 476	4 457
<i>Primes d'émission</i>	21	91 868	90 841
<i>Réserves et résultat consolidés</i>		219 477	175 782
CAPITAUX PROPRES (part du Groupe) (A)		315 821	271 080
<i>Intérêts minoritaires (B)</i>		699	631
CAPITAUX PROPRES (de l'ensemble consolidé)		316 520	271 710
<i>Dettes financières à long terme</i>	26	115 768	133 469
<i>Impôt différé passif</i>	17	2 523	1 229
<i>Provisions</i>	24/25	1 717	1 829
PASSIFS NON COURANTS (C)		120 008	136 527
<i>Fournisseurs</i>	29	129 070	97 442
<i>Autres créditeurs</i>	28	39 982	55 482
<i>Dettes financières à court terme</i>	26	32 459	25 150
<i>Provisions</i>	24	4 817	4 671
<i>Instruments dérivés</i>	19	3 534	1 931
PASSIFS COURANTS (D)		209 862	184 676
PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES (E)	8	11 245	
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (A+B+C+D+E)		657 635	592 913



COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	Note	2007		2006	
		Décembre		Décembre	
<i>Produits des activités ordinaires</i>	42	648 132	100%	519 276	100%
<i>Coût des ventes</i>	31	(438 415)	-67,6%	(349 232)	67,3%
<i>Frais commerciaux</i>		(36 136)	-5,6%	(28 591)	-5,5%
<i>Frais administratifs et généraux</i>	32	(49 298)	-7,6%	(39 316)	-7,6%
<i>Frais de recherche et développement</i>	33	(7 110)	-1,1%	(6 085)	-1,2%
<i>Gains / (Pertes) de change</i>	34	(2 224)	-0,3%	498	0,1%
<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	37	(1 284)	-0,2%	(1 522)	-0,3%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		113 665	17,5%	95 027	18,3%
<i>Constatation des écarts d'acquisition négatifs / dépréciation des écarts d'acquisition positifs</i>					
RESULTAT OPERATIONNEL		113 665	17,5%	95 027	18,3%
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	38	(5 716)	-0,9%	(3 208)	-0,6%
<i>Autres produits et charges financiers</i>		149	0,0%	120	0,0%
RESULTAT AVANT IMPOTS		108 098	16,7%	91 938	17,7%
<i>Impôts sur le résultat</i>	39	(36 937)	-5,7%	(31 483)	-6,1%
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		71 161	11,0%	60 456	11,6%
<i>dont Résultat net part du groupe</i>		71 005	11,0%	60 392	11,6%
<i>dont Résultat net part des minoritaires</i>		156	0,0%	63	0,0%
Résultat net par action	41	2,11		1,77	
Résultat net dilué par action	41	2,11		1,76	



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'euros

	Note	2007 Décembre	2006 Décembre
Résultat net de l'ensemble consolidé		71 161	60 456
Charges de stock options		37	5
Dotations aux amortissements		21 877	20 579
Dotations / (Reprises) sur provisions (sauf sur actif circulant)		1 076	1 138
Variation des impôts différés		(93)	(1 870)
Plus et moins values de cession		(1 116)	(1 095)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES		92 941	79 213
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	43	(69 752)	(46 491)
Variation des créances sur opérations de financement	44	18 306	21 583
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		41 495	54 305
Acquisitions d'immobilisations		(32 926)	(30 362)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		3 456	3 533
Incidences des variations de périmètre		0	643
Variation des dettes sur immobilisations		(3 638)	3 493
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(33 108)	(22 693)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(5 822)	(4 440)
Augmentations de capital en numéraire		1 047	1 998
Emissions d'emprunts		5 298	1 609
Remboursements d'emprunts		(10 159)	(34 148)
(Achats) / Ventes d'actions propres		(17 737)	(54)
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(27 373)	(35 035)
VARIATION DE TRESORERIE		(18 986)	(3 423)
Trésorerie ouverture	45	69 458	72 949
Trésorerie variation cours devises		(784)	(68)
Trésorerie clôture	45	49 688	69 458
VARIATION DES COMPTES DE TRESORERIE		(18 986)	(3 423)




Tableau de variation des capitaux propres
 En milliers d'euros

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Stock options	Actions propres	Ecarts de conversion	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation au 1er janvier 2006	4 439	88 861	77 394	45 846	209	(1 019)	(749)	214 981	477	215 458
Variation de capital de la société consolidante	17	1 980						1 998		1 998
Affectation du résultat de l'exercice 2005			45 846	(45 846)						
Résultat consolidé de l'exercice				60 392				60 392	63	60 455
Dividendes distribués par la société consolidante			(4 440)					(4 440)		(4 440)
Variation des écarts de conversion							(1 802)	(1 802)		(1 802)
Stock options					5			5		5
Actions propres						(54)		(54)		(54)
Autres mouvements									91	91
Situation au 31 décembre 2006	4 456	90 841	118 800	60 392	214	(1 073)	(2 551)	271 080	631	271 710
Variation de capital de la société consolidante	20	1 027						1 047		1 047
Affectation du résultat de l'exercice 2006			60 392	(60 392)						
Résultat consolidé de l'exercice				71 005				71 005	156	71 161
Dividendes distribués par la société consolidante			(5 823)					(5 823)		(5 823)
Variation des écarts de conversion							(392)	(392)		(392)
Conversion des actifs long terme à l'étranger							(3 395)	(3 395)		(3 395)
Stock options					37			37		37
Actions propres						(17 737)		(17 737)		(17 737)
Autres mouvements									(88)	(88)
Situation au 31 décembre 2007	4 476	91 868	173 369	71 005	251	(18 810)	(6 338)	315 821	699	316 520



Notes aux comptes consolidés

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	Erreur ! Signet non défini.
Note 1 Informations générales	61
Note 2 Résumé des principales méthodes comptables.....	61
2.1 Base de préparation des états financiers.....	61
2.2 Estimations et jugements comptables déterminants	62
2.3 Méthodes de consolidation.....	62
2.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies	63
2.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères	63
2.6 Conversion des opérations en devises	63
2.7 Regroupements d'entreprises	64
Note 3 Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan	64
3.1 Ecart d'acquisition	64
3.2 Immobilisations incorporelles	65
3.3 Immobilisations corporelles	66
3.4 Actions propres	66
3.5 Actifs financiers	67
3.6 Stocks et en-cours.....	67
3.7 Créances clients.....	67
3.8 Emprunts	70
3.9 Engagement de retraite et assimilés	70
3.10 Provisions	70
3.11 Impôts différés.....	71
3.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie	71
3.13 Plans d'options de souscriptions d'actions.....	71
3.14 Actifs et passifs en cours de cession	72
Note 4 Gestion des risques financiers	72
Note 5 Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat.....	73
5.1 Reconnaissance des produits.....	73
5.2 Coût des ventes.....	74
5.3 Frais commerciaux	74
5.4 Frais administratifs et généraux	74
5.5 Frais de recherche et développement	74
5.6 Autre produits et charges opérationnels	74
5.7 Résultat opérationnel courant.....	75
5.8 Coût de l'endettement financier net	75
5.9 Autres produits et charges financiers	75
5.10 Résultats par action	75
Note 6 Périmètre de consolidation	75
Note 7 Variations de périmètre	77
Note 8 Actifs et passifs destinés à être cédés	77
Note 9 Ecart d'acquisition	78
Note 10 Immobilisations incorporelles	78
Note 11 Immobilisations corporelles	79
Note 12 Actifs financiers.....	80

Note 13 Stocks	81
Note 14 Créances clients et comptes rattachés.....	82
Note 15 Autres débiteurs	83
Note 16 Créances par échéance.....	83
Note 17 Impôts différés.....	84
Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	86
Note 19 Juste valeur des instruments dérivés.....	86
Note 20 Gestion du risque de change.....	87
Note 21 Capital social et prime d'émission	87
Note 22 Actions auto détenues.....	88
Note 23 Plans d'options de souscription d'actions réservés aux salariés	88
Note 24 Provisions	89
Note 25 Engagements de retraite et assimilés	90
Note 26 Emprunts et dettes financières.....	91
Note 27 Gestion du risque de taux	92
Note 28 Autres créditeurs.....	92
Note 29 Dettes par échéances.....	92
Note 30 Produits des activités ordinaires	93
Note 31 Coûts des ventes	93
Note 32 Frais administratifs et généraux.....	93
Note 33 Frais de recherche et de développement.....	94
Note 34 Gains et pertes de change	94
Note 35 Charges par nature du résultat opérationnel courant	94
Note 36 Charges de personnel.....	95
Note 37 Autres produits et charges opérationnels.....	95
Note 38 Coût de l'endettement financier net	95
Note 39 Impôts sur les résultats	96
Note 40 Rapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique	96
Note 41 Résultats par action.....	96
Note 42 Informations sectorielles	97
Note 43 Détail de la variation du besoin en fonds de roulement	101
Note 44 Détail de la variation des créances sur opérations de financement	101
Note 45 Composantes de la trésorerie.....	102
Note 46 Transactions avec les parties liées	102
Note 47 Engagements hors bilan.....	103
Note 48 Engagements hors bilan donnés dans le cadre du Droit individuel à la formation	103
Note 49 Effectif moyen du Groupe	104
Note 50 Événement postérieur à la clôture	104

Note 1 Informations générales

Haulotte Group S.A. fabrique et distribue par l'intermédiaire de ses filiales (constituant ensemble « le Groupe ») des nacelles et des plateformes élévatrices de personnes.

Haulotte Group est également présent sur le secteur de la location de matériel d'élévation de personnes et de levage.

Haulotte Group S.A. est une société anonyme enregistrée à Saint Etienne (France) et son siège social est à L'Horme. La société est cotée à la Bourse de Paris Compartiment B (Mid-caps).

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2007 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Haulotte Group S.A. le 3 mars 2008. Ils sont exprimés en milliers d'Euros (K€).

Le Groupe s'est engagé dans un processus de cession de certaines entités de location (LEV, Royans Levage et Lev Lux), initié en décembre 2007 et finalisé en janvier 2008.

En conséquence, les éléments d'actifs et passifs relatifs à ces entités sont présentés au 31 décembre 2007 selon les modalités définies en notes 3.14 et 8.

Note 2 Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf mention particulière, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été préparés en appliquant les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été élaborés selon la convention du coût historique sauf en ce qui concerne l'évaluation des actifs financiers et des instruments dérivés réalisée à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Amendements aux normes publiées entrant en vigueur en 2007 :

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1^{er} janvier 2007 a été appliqué. Les deux normes concernant le Groupe (IFRS 7- IAS1) n'ont donné lieu à aucun retraitement des exercices antérieurs présentés car elles ne portent que sur la nature des informations à fournir, sans impacter les méthodes comptables :

IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir.

Cette norme exige la publication d'informations qui permettent au lecteur des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers au sein des états financiers du Groupe ainsi que la nature et l'ampleur des risques pouvant découler de l'utilisation de ces instruments financiers.

IAS 1 - Amendement de la norme sur les informations à fournir sur le capital.



Cette norme exige la publication d'informations complémentaires sur les objectifs et les procédures du Groupe en matière de gestion du capital.

Normes non encore applicables et non adoptées par anticipation par le Groupe :

Les normes et interprétations d'application optionnelle en 2007 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 31 décembre 2007.

IFRS 8 – Secteurs opérationnels

Cette norme exige la publication de l'information sectorielle correspondant aux indicateurs suivis en interne par la direction pour évaluer la performance du Groupe. Le Groupe appliquera IFRS 8 à compter de l'exercice 2009, date d'application obligatoire. Les impacts de la mise en œuvre de la norme IFRS 8 sont en cours d'analyse.

IFRIC 11 – IFRS 2 – Actions propres et transactions intra groupe

D'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} mars 2007 IFRIC11 porte sur les transactions dans lesquelles la société accorde directement aux salariés d'une entité du Groupe des droits sur ses propres instruments de capitaux propres. Cette norme n'aura aucun effet sur les états financiers du Groupe.

2.2 Estimations et jugements comptables déterminants

Le Groupe procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur. Les estimations sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'évènements jugés raisonnables au vu des circonstances.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements a une incidence, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations (cf. 3.3)
- l'évaluation des provisions, notamment pour garantie constructeur (cf. 3.10) et pour engagements de retraites (cf. note 3.9),
- l'évaluation des plans de stocks options dont le paiement est fondé en actions (cf. 3.13),
- les provisions pour dépréciation de l'actif courant : créances (cf. 3.7) et stocks (cf. 3.6),
- la reconnaissance des produits (cf. 3.7),
- les tests de pertes de valeur des immobilisations incorporelles (cf. 3.2),
- l'appréciation du caractère préférentiel des valeurs résiduelles garanties (cf. 3.7).
- la comptabilisation d'impôts différés actifs (cf. 3.11).

2.3 Méthodes de consolidation

a) *Filiales*



Les filiales dans lesquelles Haulotte Group S.A. dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

b) Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle mais sur lesquelles il exerce une influence notable. Les participations dans les entreprises associées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les titres des sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont évalués à leur juste valeur et classés en tant qu'actifs financiers.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en note 6.

2.4 Traitement des comptes et transactions intercompagnies

Les comptes et transactions entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés.

2.5 Méthode de conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise fonctionnelle de la société consolidante, Haulotte Group S.A., est l'euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés.

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (Euro), sont convertis dans la monnaie de présentation selon les règles suivantes :

- conversion des éléments d'actif et de passif au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- conversion des éléments du compte de résultat au cours de change moyen de l'exercice (moyenne des 12 taux mensuels),

Les différences de conversion résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres et ventilés entre la part du Groupe et la part des minoritaires.

2.6 Conversion des opérations en devises

Les opérations libellées en devises sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au taux de change du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de la clôture à chaque arrêté comptable. Les créances et dettes faisant l'objet d'une couverture de change sont converties au taux de couverture.



Les gains et les pertes résultant de la conversion sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « gains et pertes de change » du résultat opérationnel à l'exception des montants assimilables à des investissements nets à l'étranger, tels que définis par la norme IAS21, pour lesquels les variations de conversion sont imputés dans les capitaux propres.

2.7 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, ce coût intègre également tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.
- Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et ceci quel que soit le montant des intérêts minoritaires. L'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets identifiables est examiné pour affectation aux éléments incorporels, le cas échéant. Le montant résiduel non affecté est comptabilisé en tant que goodwill. Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat (voir note 3.1).

2.8 Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des autres secteurs d'activité.

Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

Note 3 Principes et méthodes d'évaluation des principaux agrégats du bilan

3.1 Ecarts d'acquisition

Le goodwill représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale ou de l'entreprise associée à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « écart d'acquisition ».

L'écart d'acquisition négatif, ou badwill est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel de l'exercice d'acquisition et au plus tard dans un délai de 12 mois, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs et passifs acquis.



Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais soumis à un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an sur la base de l'actualisation des cash flows futurs de l'entité définie comme étant l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'écart d'acquisition fait l'objet d'une dépréciation dans le cas où la valeur issue de l'actualisation des cash flows futurs se révèle inférieure à la valeur de l'écart d'acquisition inscrite au bilan. La dépréciation, le cas échéant, est inscrite en résultat opérationnel sur une ligne distincte « Constatation des écarts d'acquisition négatifs / Dépréciation des écarts d'acquisition positifs ».

3.2 Immobilisations incorporelles

a) Frais de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les coûts encourus sur les projets de développement (conception de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet est établie,
- la direction montre son intention d'achever le projet,
- l'entité a la capacité d'utiliser ou de vendre cet actif incorporel,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- il existe des ressources techniques, financières appropriées pour achever le projet,
- le coût de cet actif peut être mesuré de manière fiable.

Les autres dépenses de développement ne remplissant pas ces critères sont comptabilisées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont réalisées. Les coûts de développement précédemment comptabilisés en charge ne sont pas comptabilisés en immobilisations au cours des périodes ultérieures.

Les frais de développement immobilisés sont amortis à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, de façon linéaire sur la durée d'utilité de l'actif soit entre 2 et 5 ans.

Conformément à IAS 36, les coûts de développement portés à l'actif et non encore totalement amortis sont soumis à un test annuel de dépréciation, dès lors que des indices de pertes de valeur (avantages économiques obtenus inférieurs à ceux projetés initialement) sont identifiés. Une comparaison entre la valeur capitalisée des coûts de développement et les flux de trésorerie projetés sur un horizon entre 2 et 5 ans est réalisée afin de déterminer le montant éventuel de la dépréciation à constater.

b) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (logiciels, brevets...) sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.



3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition nets des remises et frais engagés pour mettre l'actif en état de marche ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations sont amorties sur leur base amortissable (valeur brute moins valeur résiduelle), à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service. L'amortissement s'effectue sur la durée d'utilité représentant le rythme de consommation des avantages économiques futurs générés par l'immobilisation.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à la valeur recouvrable lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Conformément à la norme IAS 17, les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur juste valeur, ou si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location et amortie selon les modalités ci-dessous lorsque ces contrats ont pour effet de transférer substantiellement au preneur tous les risques et avantages inhérents à la propriété du bien. La dette résultant de ce type d'acquisition, est constatée en dettes financières.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis selon la méthode linéaire compte tenu de leur durée d'utilité estimée comme suit :

Aménagement terrains	10 ans
Structure des bâtiments	30 à 40 ans
Aménagement intérieur des bureaux	5 à 10 ans
Chaîne de peinture	8 à 15 ans
Chariots, nacelles et portiques	7 à 10 ans
Machines outils	20 ans
Matériel divers	10 ans
Process industriel	3 à 5 ans
Matériel informatique	5 ans
Mobilier	10 ans
Services généraux	20 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

3.4 Actions propres

Les titres de Haulotte Group S.A. acquis dans le cadre des programmes de rachat par le Groupe (contrat de liquidité affecté à l'animation du cours et mandat de rachat d'actions) sont inscrits en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Aucun gain ou aucune perte



n'est comptabilisé en compte de résultat lors de l'achat, de la cession ou de la dépréciation des actions propres.

3.5 Actifs financiers

La rubrique « actifs financiers » inclut les prêts, autres créances rattachées à des participations non consolidées et autres actifs financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'entrée au bilan et au coût amorti à chaque clôture. Toute perte de valeur de ces actifs est comptabilisée immédiatement en compte de résultat.

La classification et la désignation des actifs financiers sont réalisées lors de la comptabilisation initiale lorsque le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de l'actif et sont reconsidérées à chaque clôture dans les conditions prescrites par la norme IAS 39.

Les achats et ventes d'actifs financiers (y compris les dérivés) sont comptabilisés à la date de règlement.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe Haulotte font l'objet d'une note distincte (note 4).

3.6 Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure :

- le coût des stocks de matières et fournitures correspond à leur coût d'acquisition. Le coût des stocks de produits finis et en-cours incorpore les charges directes et indirectes de production (sur la base d'une capacité d'exploitation normale). La méthode du coût unitaire moyen pondéré est utilisée,
- la valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé aux conditions normales d'exploitation, diminué des coûts nécessaires à la réalisation de la vente du bien ou de sa remise en état.

3.7 Créances clients

Les créances sont comptabilisées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Elles sont comptabilisées ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (TIE), déduction faite des provisions pour dépréciation.

Dès lors que des éléments sont de nature à faire présumer d'un risque réel et sérieux de non recouvrement d'une créance, une provision pour dépréciation des créances clients est constituée. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur estimée de la revente par la société du bien représentatif de la créance. Cette valeur de revente est estimée sur la base d'une cote professionnelle. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en «frais commerciaux ».

a) Ventes avec garanties accordées



Conformément aux pratiques du secteur, Haulotte Group S.A. octroie certaines garanties aux organismes financiers proposant des solutions de financement aux clients du Groupe. Dans ce cadre, Haulotte Group cède l'équipement à l'organisme financier qui procède avec le client final utilisateur selon les alternatives suivantes :

- vente du bien à crédit par le biais d'un emprunt,
- conclusion d'un contrat de location financement.

Dans les deux cas, Haulotte Group S.A. accorde des garanties à l'organisme financier ayant consenti un emprunt au client final ou ayant contracté avec lui un contrat de location financement.

Les garanties consenties par Haulotte Group revêtent les formes suivantes :

1) engagements de poursuite de loyers : Haulotte Group S.A. s'engage auprès de l'organisme financier à se substituer au débiteur si celui-ci devenait défaillant, en payant dès les premiers incidents de paiement l'intégralité du capital restant dû par le client final à l'organisme financier. Le Groupe reprend alors les équipements pour les revendre sur le marché de l'occasion ; et / ou,

2) engagements de pools de risques : pour chaque contrat de location signé, le Groupe abonde un pool de garantie ayant vocation à couvrir les éventuelles défaillances futures des clients.

3) engagements de rachat à la valeur résiduelle à l'issue du bail : Haulotte Group accorde une garantie de rachat de valeur résiduelle de l'équipement à certains organismes financiers à l'issue du contrat de location conclu entre ledit organisme et le client du Groupe.

Les opérations 1 et 2 sont analysées en substance :

- dans le cas de la vente à crédit de l'équipement par l'organisme financier au client final comme un emprunt octroyé au client final par Haulotte Group, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente.
- dans le cas de la conclusion d'un contrat de location-financement entre l'organisme financier et le client final comme un contrat de location-financement entre Haulotte Group et le client final, contrat cédé à l'organisme financier pour obtenir le financement de la vente.

L'analyse menée au regard des dispositions d'IAS 39 démontre que l'essentiel des risques et avantages liés à la créance détenue sur le client ne sont pas transférés aux organismes de financement compte tenu des garanties accordées par le Groupe. En conséquence de l'application conjointe des normes IAS 17 (ou IAS 18) et IAS 39, le Groupe a constaté pour les deux types d'engagements mentionnés ci-dessus, des créances sur opérations de financement et des dettes financières à hauteur du capital restant dû par le client final à l'organisme financier, créances et dettes qui s'éteignent au fur et à mesure des paiements des loyers par les clients à l'organisme de financement.



En revanche pour le troisième type de garantie accordée (engagement de rachat à la valeur résiduelle) le risque de crédit et de décalage de paiement du client sont supportés entièrement par l'organisme de financement.

Par ailleurs, Haulotte Group propose systématiquement à ses clients la possibilité d'acquérir l'équipement concerné à un prix égal à cette même valeur résiduelle. Les données actuelles du marché confirment que le rachat de l'équipement à la valeur résiduelle constitue une option attractive toujours exercée par le client à ce jour. Le caractère préférentiel de la valeur résiduelle garantie par Haulotte Group par rapport à la valeur d'occasion de l'équipement est vérifié à chaque transaction.

Le risque lié à la valeur résiduelle en théorie conservé par Haulotte Group est dans ce contexte très faible. En conséquence, la quasi-totalité des risques et avantages liés à la créance étant transféré à l'organisme de financement, la garantie de valeur résiduelle accordée par Haulotte Group est mentionnée en engagements hors bilan.

b) Opérations de crédit-bail adossé

Le Groupe Haulotte a, par le passé, effectué un volume significatif de ventes d'équipements par le biais de contrats de crédit-bail adossé.

Le mécanisme du crédit bail adossé consiste à vendre les équipements à un organisme financier, à lui louer ces équipements par le biais d'un contrat de crédit-bail, puis à les donner en sous-location à l'utilisateur final (location-financement). La vente à un organisme financier suivie d'une reprise de la nacelle en crédit-bail n'est réalisée que dans la mesure où, dans le même temps, la nacelle a déjà trouvé un sous-locataire (utilisateur final ou loueur).

Ces opérations sont qualifiées de contrat de location financement au regard de la norme IAS 17 et le traitement comptable suivant a été appliqué :

- l'opération de cession de l'équipement à l'organisme financier est analysée comme un emprunt garanti et comptabilisée sous forme de dettes au passif du bilan,
- les loyers versés à l'organisme financier au titre du crédit bail sont ventilés entre les charges financières présentées dans la rubrique "coût des ventes" du compte de résultat et le remboursement du capital (note 31),
- la vente de l'équipement est constatée en "produits des activités ordinaires" lors de la signature du contrat de sous-location avec l'utilisateur final de l'équipement, ce contrat étant qualifié de location-financement.
- une créance d'exploitation est constatée vis à vis du client final ventilée en actif courant pour la fraction des loyers devant être encaissée à moins d'un an et en actif non courant pour le solde,
- ventilation des paiements reçus au titre de la location entre produits financiers présentés dans la rubrique "produits des activités ordinaires" du compte de résultat et amortissement de la créance.



Compte tenu du refinancement global des contrats de crédit-bail liant le Groupe aux organismes financiers initié en 2005 et finalisé en 2006, le strict adossement de la créance et de la dette de crédit-bail n'est plus réalisé.

En conséquence, la dette vis-à-vis de l'organisme de crédit-bail est remplacée par l'emprunt contracté par le Groupe au titre du refinancement et le remboursement de cet emprunt se substitue aux loyers versés à l'organisme financier.

Les charges financières relatives à cet emprunt sont présentées dans la rubrique «coût de l'endettement financier net » du compte de résultat.

3.8 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti, calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

3.9 Engagement de retraite et assimilés

Le Groupe provisionne les engagements en matière de retraite et assimilés vis à vis de ses salariés ainsi que les médailles du travail. Le Groupe Haulotte dispose de régimes à prestations définies. Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation. L'obligation au titre du régime à prestations définies a été calculée au titre de l'exercice par un actuair e indépendant.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont intégralement comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

3.10 Provisions

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Ainsi, le Groupe accorde sur ses produits une garantie constructeur à ses clients. Les coûts de garantie prévisibles relatifs aux produits déjà vendus font l'objet d'une provision statistique sur la base des données historiques.



D'autres provisions sont également constituées dans le respect des principes indiqués ci-dessus en cas de litiges, de fermetures de site le cas échéant ou de tout autre événement répondant à la définition d'un passif. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

3.11 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, sur les retraitements pratiqués dans les comptes consolidés ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Ils sont calculés selon la méthode du report variable société par société en utilisant les taux d'impôt applicables pour les exercices ultérieurs.

Les actifs d'impôts différés résultant des différences temporaires ou des reports fiscaux déficitaires sont constatés s'il existe une réelle probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs à un horizon prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités appartiennent au même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

3.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités et les valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et de dépôts à terme.

Les Sicav monétaires dont la valeur de marché est proche de la valeur comptable sont enregistrées à leur coût d'achat. Lorsque la valeur comptable est inférieure au cours de bourse, ou à défaut, à la valeur probable de réalisation, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période courte entre la date de souscription et la date de clôture.

3.13 Plans d'options de souscriptions d'actions

Le Groupe a mis en place un plan de rémunération qui est dénoué en instruments de capitaux propres.

Des options de souscription d'actions sont accordées aux salariés de l'entreprise. Ces options sont évaluées à la date de l'octroi, selon le modèle mathématique Black and Scholes dont les hypothèses principales sont mentionnées en note 23.

La juste valeur des options est comptabilisée dans le compte de résultat en charge de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'acquisition définitive des droits, en contrepartie des capitaux propres.



Conformément aux dispositions transitoires de la norme, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont concernés par cette comptabilisation.

3.14 Actifs et passifs en cours de cession

La norme IFRS 5 impose des modalités de classement spécifiques, notamment pour les groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Un groupe d'actif peut inclure des actifs courants et non courants et des passifs directement liés à ces actifs lors d'une transaction unique. Ce groupe d'actifs est considéré comme détenu en vue de la vente (et classé dans cette rubrique à la clôture de l'exercice) si les critères suivants sont remplis :

- il est disponible pour une cession immédiate dans son état actuel,
- la cession est hautement probable.

Les actifs composant le groupe d'actifs détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur nette comptable et de la juste valeur nette des frais de cession.

Les éléments répondant aux critères ci-dessus sont présentés distinctement au bilan, au niveau des éléments courants.

Note 4 Gestion des risques financiers

a) Risque de change

Une part significative des ventes du Groupe Haulotte est réalisée dans des monnaies autres que l'Euro, en particulier le Dollar américain ou la Livre britannique. Ces ventes en devises sont réalisées principalement par les filiales du Groupe dans leur monnaie fonctionnelle, ne générant pas de risque de change transactionnel à leur niveau.

Les principales sources de risque de change du Groupe Haulotte sont donc liées aux flux de facturation inter-compagnies entre les sociétés du Groupe lorsqu'elles facturent ou achètent des produits ou services dans une devise autre que leur devise fonctionnelle (flux d'exportation des filiales de production localisées en zone euro et exportant dans la devise locale des filiales de commercialisation).

La gestion de cette exposition est gérée par Haulotte Group SA. Les positions de change transactionnelles ouvertes au bilan sont couvertes partiellement dans les principales devises par l'intermédiaire d'instruments financiers simples (vente/achat à terme devise contre euro).

b) Risque de taux

Le Groupe privilégie un endettement à taux variable permettant plus de souplesse. Pour se couvrir contre les risques de fluctuation des taux d'intérêts, le Groupe saisit les opportunités de marché en fonction de l'évolution des taux. Il n'y a pas de couverture systématique du risque de taux.

Pour la couverture des risques de marché (taux et risque de change) le Groupe Haulotte a recours à des instruments financiers dérivés. Ces dérivés sont destinés à couvrir la juste valeur d'actifs ou de



passifs comptabilisés (couverture de juste valeur) ou de flux futurs (couverture de flux de trésorerie). Néanmoins, dans la mesure où les instruments financiers détenus par le Groupe Haulotte ne satisfont pas strictement aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit provient essentiellement des expositions de crédits aux clients, notamment des créances non réglées et des transactions engagées.

Afin de limiter ce risque, le Groupe a mis en place des procédures de notation (interne ou indépendante) destinées à évaluer la qualité de crédit des clients (nouveaux ou anciens) sur la base de leur situation financière, des données historiques de paiement et tout autre facteur pertinent.

Le risque de crédit est également limité par le fait qu'en cas de défaut de paiement des clients, le Groupe Haulotte dispose de la possibilité de récupérer les biens représentatifs des créances. Les provisions pour dépréciation de créances sont déterminées selon ce principe (note 3.7).

d) Risque de liquidité

La gestion de trésorerie de Haulotte Group est centralisée. L'équipe centrale gère le financement courant et prévisionnel de la société mère et des filiales.

L'ensemble des excédents de trésorerie est placé par la société mère, à des conditions de marché, en SICAV monétaires ou comptes de dépôt à terme sans risque sur le montant du capital.

Le Groupe dispose depuis 2005 d'un emprunt syndiqué de 360 millions d'Euros sur 7 ans se décomposant en quatre tranches destinés au refinancement de la dette existante, au financement des investissements, au financement des acquisitions, au financement du BFR. Au 31 décembre 2007, le montant utilisé s'élève à 79 millions d'Euros.

Note 5 Principes et méthodes d'évaluation du compte de résultat

5.1 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires comprennent la vente de biens et services, constituée notamment par :

- les ventes autofinancées par le client,
- les ventes réalisées dans le cadre du crédit-bail adossé ainsi que les revenus financiers correspondants (note 3.7),
- les ventes assorties de garanties consenties par Haulotte Group S.A. pour l'obtention du financement par le client (note 3.7),
- les locations de nacelles élévatrices,



- les prestations de services.

Les ventes de biens sont comptabilisées nettes de taxe sur la valeur ajoutée, à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété qui correspond généralement à la date d'expédition des produits aux clients après l'obtention d'assurance suffisante quant au règlement prévu contractuellement.

Les produits financiers perçus dans le cadre des contrats de crédit-bail adossé sont comptabilisés en fonction du taux d'intérêt effectif.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont rendus.

5.2 Coût des ventes

Le coût des ventes comprend les coûts directs et indirects de production, les variations de stocks, les provisions sur stocks, les coûts de la garantie, les variations de juste valeur des instruments de couverture des opérations en devises ainsi que les charges d'intérêts payés dans le cadre des opérations de crédit-bail adossé.

5.3 Frais commerciaux

Ce poste comprend notamment les frais liés à la fonction commerciale, et les dotations / reprises de provisions pour dépréciation des comptes clients.

5.4 Frais administratifs et généraux

Ce poste comprend les coûts indirects de location, les frais administratifs et de direction.

5.5 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les frais de développement sont comptabilisés en charge de la période sauf s'ils satisfont aux critères de capitalisation énoncés par l'IAS 38 (cf. 3.2.a). Il s'agit des dépenses engagées sur des projets de développement de nouvelles catégories de machines ou de nouveaux composants jugés techniquement viables et dont il est probable qu'ils généreront des avantages économiques.

5.6 Autre produits et charges opérationnels

Cette rubrique comprend :

- les plus ou moins values de cession à l'exclusion de celles réalisées par les sociétés de location,



- la dépréciation des coûts de développement,
- les produits ou charges relatifs à des litiges, inhabituels, anormaux ou peu fréquents (comptabilisés dans la rubrique « produits ou charges nettes sur opérations de gestion » de la note 37).

5.7 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'événements ou de décisions ponctuels ou inhabituels, y compris d'événements extraordinaires.

5.8 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement brut qui inclut principalement les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif - TIE) ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers destinés à couvrir les risques de taux.

5.9 Autres produits et charges financiers

La rubrique autres produits et charges financiers comprend les rendements perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, plus ou moins value de cessions de valeur mobilière de placement...).

5.10 Résultats par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice revenant à Haulotte Group S.A. et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscriptions d'actions.

Note 6 Périmètre de consolidation

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

Entités	SIREN	Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation
HAULOTTE GROUP S.A.	332 822 485	France	Mère	
HAULOTTE FRANCE. S.A.R.L.	344 498 274	France	99,99%	Intégration globale
ABM INDUSTRIES S.A.S	414 429 647	France	100%	Intégration globale
TELESCOPELLE S.A.S	413 096 728	France	100%	Intégration



				globale
LEV S.A.S	316 358 134	France	100%	Intégration globale
ROYANS LEVAGE SAS	334 160 280	France	100%	Intégration globale
LEV LUX S.à.r.l.		Luxembourg	100%	Intégration globale
NO.VE. Srl		Italie	100%	Intégration globale
L.M.E. S.A.		Espagne	100%	Intégration globale
HAULOTTE Arges		Roumanie	100%	Intégration globale
HAULOTTE Cantabria		Espagne	99,94%	Intégration globale
HAULOTTE HUBARBEITSBUHNEN GmbH		Allemagne	100%	Intégration globale
HAULOTTE UK Ltd		Angleterre	100%	Intégration globale
HAULOTTE ITALIA S.r.l.		Italie	99%	Intégration globale
HAULOTTE AUSTRALIA Pty Ltd		Australie	100%	Intégration globale
HAULOTTE IBERICA S.L		Espagne	98,71%	Intégration globale
HAULOTTE NETHERLANDS B.V		Pays-Bas	100%	Intégration globale
HAULOTTE US Inc		Etats-Unis	100%	Intégration globale
HAULOTTE SCANDINAVIA AB		Suède	100%	Intégration globale
HAULOTTE Portugal		Portugal	98,71%	Intégration globale
HAULOTTE Do Brazil Ltda		Brésil	99,98%	Intégration globale
HAULOTTE Vostok OOO		Russie	100,00%	Intégration globale
HAULOTTE Polska ZOO		Pologne	100,00%	Intégration globale
MUNDILEVAÇÃO-ALUG. Transp. Plataforma		Portugal	90,00%	Intégration globale
UK Platforms Ltd		Angleterre	100%	Intégration globale
UK Training Ltd		Angleterre	100%	Intégration globale
HAULOTTE SINGAPORE		Singapour	100%	Intégration globale
HAULOTTE SHANGHAI		Chine	100%	Intégration



				globale
HAULOTTE MEXIQUE		Mexique	95%	Intégration globale
HAULOTTE ARGENTINE		Argentine	100%	Intégration globale
HAULOTTE MIDDLE EAST		Dubaï	100%	Intégration globale

Les comptes des sociétés consolidées sont arrêtés au 31 décembre de chaque exercice présenté.

Note 7 Variations de périmètre

Trois filiales de distribution ont été créées sur l'exercice 2007 : Haulotte Mexique détenue à 95%, Haulotte Middle East et Haulotte Argentine toutes les deux détenues à 100%.

Locav Srl a procédé, le 8 mai 2007, à l'acquisition du solde du capital de la société de location italienne Nove Srl située à Rome, dont elle détenait jusque-là 60 % du capital.

L'écart d'acquisition complémentaire positif s'élève à 710 K€ (note 9), résultant de l'écart non affecté suite à l'exercice d'allocation du prix d'acquisition des 40% de la société Nove.

La société Locav Srl a fusionné le 1^{er} juin 2007 avec sa filiale détenue à 100% Locav Campania. La société Nove Srl a absorbé le 1^{er} octobre 2007 sa société mère, actionnaire à 100%, Locav Srl. L'impact de cette restructuration juridique entre sociétés intégrées globalement a été éliminé dans les comptes consolidés au 31 décembre 2007.

Note 8 Actifs et passifs destinés à être cédés

Le Groupe ayant décidé de céder sa filiale Lev en décembre 2007, les éléments relatifs à cette cession d'actifs en cours à la clôture sont présentés conformément au principe énoncé en note 3.14. La transaction a été finalisée en janvier 2008 (cf. note 50).

Le tableau ci-dessous présente le détail des actifs et passifs destinés à être cédés regroupés sur deux lignes distinctes du bilan actif et passif 2007.

	2007
Immobilisations incorporelles	18
Immobilisations corporelles	29 479
Actifs financiers	142
Stocks	202
Clients	10 627
Autres débiteurs	(19)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 451
Total des actifs destinés à être cédés	41 900
Dettes financières à long terme	(743)



Impôt différé passif	(2 608)
Provisions non courantes	(486)
Fournisseurs	(2 434)
Autres créiteurs	(4 432)
Dettes financières à court terme	(20)
Provisions	(522)
Total des passifs destinés à être cédés	(11 245)

Le tableau ci-dessus n'inclut pas les dettes intra-groupe des sociétés Lev et Royans Levage qui totalisent 17 millions d'Euros au 31 décembre 2007.

Note 9 Ecart d'acquisition

Au 31/12/07

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UK Platforms	12 158	(12 158)	0
ABM	1 294	(1 294)	0
Haulotte France	54	(54)	0
Nove	2 580		2 580
Total	16 086	(13 506)	2 580

Au 31/12/06

Sociétés détenues	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
UK Platforms	12 158	(12 158)	0
ABM	1 294	(1 294)	0
Haulotte France	54	(54)	0
Locav	260		260
Nove	1 584		1 584
Locav Campania	26		26
Total	15 376	(13 506)	1 870

La variation de l'écart d'acquisition entre les deux périodes présentées (soit 710 K€) est intégralement imputable à l'écart d'acquisition dégagé lors de l'acquisition par Locav Srl du complément de participation dans la société Nove en mai 2007 (Note 7).

Note 10 Immobilisations incorporelles

	31/12/2006	Augmentation	Diminution	Transfert et autre	Actifs destinés à être cédés	31/12/2007
- Frais de	7 405	533				7 938



Développement						
- Concessions, Brevets, Licences	4 334	2 319	(1)		(51)	6 601
- Immobilisations Incorporelles	279	97	(184)	(20)		171
Autres						
Valeurs brutes	12 018	2 949	(185)	(20)	(51)	14 710
- Amortissements / Dépréciation coût de développement	4 157	1 682				5 839
- Amortissements Concessions, Brevets, Licences...	2 604	862	(1)		(33)	3 432
- Amortissements Immos Incorp. (Autres)	118	15	(43)	(4)		86
Amortissements et provisions	6 879	2 559	(44)	(4)	(33)	9 356
Valeurs nettes	5 139	390	(141)	(16)	(18)	5 354

L'augmentation du poste Brevets et licences pour 2,3 millions d'Euros correspond pour l'essentiel aux investissements informatiques.

Les amortissements des coûts de développement sont inclus dans la rubrique « coût des ventes » du compte de résultat. Les dépréciations constatées sur les coûts de développement, soit 511 K€ sont comptabilisées dans les « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat (voir note 3.2).

Note 11 Immobilisations corporelles

	31/12/2006	Augmentation	Diminution	Transfert et autre*	Variations de change	Actifs destinés à être cédés	31/12/2007
- Terrains	1 776	3 983			(90)	(147)	5 522
- Constructions	14 930	2 051	(11)	551	(2)	(970)	16 549
- Installations techniques	13 177	3 206	(410)	2 967	(56)	(504)	18 380
- Parc de nacelles en location	87 890	16 241	(5 818)	1 406	(2 188)	(47 238)	50 293
- Immobilisations Corporelles	4 995	3 435	227	7	(152)	(69)	8 443
- Autres Immobilisations	4 684	727		(3 117)	(88)	(791)	1 415



Corporelles en cours							
Valeurs brutes	127 452	29 642	(6 012)	1 814	(2 576)	(49 719)	100 602
- Provisions / Terrains	6	13		45		(63)	
- Amortissements Constructions	5 500	1 009	(8)	173		(365)	6 309
- Amortissements Installations techniques	7 156	1 204	(324)	(78)	(6)	(332)	7 620
- Amortissement parc de nacelles en location	25 446	16 020	(2 420)	2 400	(745)	(19 457)	21 244
- Amortissements Immo.Corp. (Autres)	2 217	1 057	(277)	25	(47)	(23)	2 954
Amortissements et provisions	40 325	19 303	(3 029)	2 565	(797)	(20 240)	38 127
Valeurs nettes	87 127	10 339	(2 983)	(750)	(1 779)	(29 479)	62 475

* Les montants indiqués en colonne « transferts et autre » correspondent pour l'essentiel au reclassement en immobilisations des immobilisations en cours de l'année précédente.

L'augmentation du poste « Terrains » de 4,0 M€ correspond pour 2,8 M€ à l'acquisition d'un terrain à Madrid destiné à la construction d'un nouveau bâtiment devant permettre de rationaliser les implantations d'Haulotte Iberica et accompagner son développement.

L'augmentation du poste « parc de nacelles en location » pour 16,2 millions d'Euros est essentiellement liée à l'acquisition de nacelles élévatrices par les sociétés de location : 6,5 millions d'Euros par la filiale LEV S.A.S, 2,9 millions d'Euros par la société UK Platforms, 0,3 million d'Euros par la société L.M.E. 5,7 millions d'Euros par la société Nove et 0,8 million d'Euros par la société Royans Levage.

De plus, des cessions significatives ont également été réalisées par les sociétés de location : LEV S.A.S pour 2 millions d'Euros en brut soit 1,1 million d'Euros en valeur nette et UK Platforms pour 2,2 millions d'Euros en brut soit 1 million d'euros en valeur nette. Ces cessions ont généré une plus value de 1 million d'Euros.

Le poste immobilisation en cours comprend, pour 1 million d'Euros, les investissements de la nouvelle filiale de production Haulotte Arges, opérationnelle depuis le premier trimestre 2007.

Note 12 Actifs financiers

31/12/2006	Augmentation	Diminution	Variations de change	Actifs destinés	31/12/2007
------------	--------------	------------	----------------------	-----------------	------------



					à être cédés	
Actifs Financiers	1 447	352	(786)	(25)	(142)	845
Autres Créances Rattachées aux participations	26	9	(50)	19		4
Valeurs brutes	1 473	361	(836)	(6)	(142)	849

Les actifs financiers autres sont composés de prêts, dépôts et cautionnement vis-à-vis de tiers hors groupe.

Note 13 Stocks

Au 31/12/2007

	<i>Valeur brute</i>	<i>Provision</i>	<i>Valeur nette</i>
Matières premières	36 131	753	35 378
En cours de production	17 975	265	17 710
Produits intermédiaires et finis	63 986	2 858	61 128
Marchandises	18 884	2 828	16 056
Total	136 976	6 704	130 272

Au 31/12/2006

	<i>Valeur brute</i>	<i>Provision</i>	<i>Valeur nette</i>
Matières premières	23 432	734	22 698
En cours de production	10 354		10 354
Produits intermédiaires et finis	41 387	4 736	36 652
Marchandises	11 338	1 654	9 685
Total	86 511	7 123	79 388

Les dépréciations sur stocks s'établissent ainsi à :

	31/12/2006	Augmentati on	Diminuti on	Variation de change	Actifs destinés à être cédés	31/12/20 07
Dépréciations sur stocks	7 123	4 738	(4 908)	(249)	0	6 704



Note 14 Créances clients et comptes rattachés

Au 31/12/2007

	<i>Valeur brute Provision 31/12/2007</i>		
Actifs Non Courants			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	47 109		47 109
<i>Dont créances de crédit bail adossé et location financement</i>	<i>3 851</i>		<i>3 851</i>
<i>Dont garanties données</i>	<i>43 258</i>		<i>43 258</i>
sous-total	47 109		47 109
Actifs Courants			
Créances clients et comptes rattachés	263 634	11 363	252 271
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	33 425	20	33 405
<i>Dont créances de crédit bail adossé et location financement</i>	<i>13 361</i>	<i>20</i>	<i>13 341</i>
<i>Dont garanties données</i>	<i>20 064</i>		<i>20 064</i>
sous-total	297 059	11 383	285 676
Total	344 168	11 383	332 785

Au 31/12/2006

	<i>Valeur brute Provision 31/12/2006</i>		
Actifs Non Courants			
Créances sur opérations de financement à plus d'un an	64 513		64 513
<i>Dont créances de crédit bail adossé et location financement</i>	<i>18 354</i>		<i>18 354</i>
<i>Dont garanties données</i>	<i>46 159</i>		<i>46 159</i>
sous-total	64 513		64 513
Actifs Courants			
Créances clients et comptes rattachés	237 688	13 430	224 258
Créances sur opérations de financement à moins d'un an	39 556	851	38 705
<i>Dont créances de crédit bail adossé et location financement</i>	<i>18 098</i>	<i>851</i>	<i>17 247</i>
<i>Dont garanties données</i>	<i>21 458</i>		<i>21 458</i>
sous-total	277 244	14 281	262 963
Total	341 757	14 281	327 476

La juste valeur des « créances clients et comptes rattachés » classées en actif courant est équivalente à la valeur comptable compte tenu de leur échéance principalement à court terme (inférieure à 1 an).

La juste valeur des créances liées au crédit bail adossé et à la location financement correspond, conformément à la norme IAS 17, à la juste valeur du bien au commencement du contrat de location (prix de vente comptant net de remise) ou si elle est inférieure à la valeur actualisée des loyers au taux implicite des contrats.

Comme décrit dans la note 3.7, la juste valeur des créances au titre desquelles le Groupe Haulotte a consenti des garanties à l'organisme prêteur du client, représente le capital restant dû par le client



du Groupe Haulotte à l'organisme financier. La créance et la dette correspondante s'éteignent au fur et à mesure du paiement des loyers par le client à l'organisme de financement.

Les dépréciations sur comptes clients s'établissent ainsi à :

	31/12/2006	Augmentation	Diminution	Variations de change	Provision s/ Actifs destinés à être cédés	31/12/2007
Dépréciations sur comptes clients	14 281	10 011	(10 937)	(319)	(1 653)	11 383

Les créances clients nettes de provision sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

	Total	Non échues	Echues		
			moins de 60 jours	60 à 120 jours	Plus de 120 jours
Créances clients nettes	332 785	303 208	12 874	7 196	9 507

Les créances échues sont analysées au cas par cas au regard notamment des cotations clients établies au sein du Groupe (cf. note 4.c). Au regard de ces éléments et de l'analyse du risque qui en résulte, le Groupe détermine la pertinence de la constitution d'une provision. Le cas échéant, des provisions sont constatées afin de couvrir la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur estimée de revente de la machine appréciée sur la base d'une cote professionnelle.

Note 15 Autres débiteurs

	31/12/2007	31/12/2006
Autres créances	17 972	13 235
Avances et acomptes versés	604	1 105
Charges constatées d'avance	2 347	1 881
Total	20 923	16 221

Le poste « autres créances » regroupe principalement les créances de TVA.

Note 16 Créances par échéance

		31/12/2007	
Montant	à un an	à + d'un an	et - de 5 ans
	au plus		



Créances clients et comptes rattachés	252 271*	252 271	0
Créances clients sur opérations de financement	80 514*	33 405	47 109
Autres débiteurs	20 924	20 924	0
Total	353 709	306 600	47 109

*Dont 29 577 K€ de créances échues (cf. note 14)

	<i>31/12/2006</i>		
	<i>Montant</i>	<i>à un an au plus</i>	<i>à + d'un an et - de 5 ans</i>
Créances clients et comptes rattachés	224 258	224 258	0
Créances clients sur opérations de financement	103 218	38 705	64 513
Autres débiteurs	16 221	16 221	0
Total	343 697	279 184	64 513

Note 17 Impôts différés

Les impôts différés actifs sont compensés avec les impôts différés passifs générés sur la même juridiction fiscale. Les impôts différés sont recouvrables à moins d'un an à l'exception de ceux calculés sur la juste valeur du matériel de location, les provisions pour engagements de retraite, les écarts de conversion sur investissements nets à l'étranger et les amortissements et frais de développement.

Les actifs d'impôts différés au titre des pertes fiscales non reconnus s'élèvent à 6 635 K€.

Les impôts différés après compensation des actifs et passifs au sein d'une même juridiction fiscale évoluent comme suit :

	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Impôts différés actifs	8 042	2 677
Impôts différés passifs	(2 523)	(1 229)
Total	5 519	1 448

La source des impôts différés est la suivante :

	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
impôts différés sur retraitements de la juste valeur du matériel de location	16	(3 776)
impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	(600)	(1 207)
impôts différés sur provision pour engagements de retraite	274	351
impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	5 477	3 972



impôts différés sur provisions non déductibles	2 736	3 584
impôts différés sur différence de durée d'amortissement et frais de R&D	(2 861)	(2 468)
impôts différés sur déficits fiscaux	1 364	59
impôts différés sur écart de conversion sur investissements nets à l'étranger	(1 168)	
impôts différés sur autres retraitements de consolidation	(572)	(14)
impôts différés sur autres écarts temporaires	853	947
Total	5 519	1 448

La variation des impôts différés nets sur l'exercice est la suivante :

Impôts différés nets au 1er janvier 2007	1 448
Produit / (charge) d'impôts différés	93
Ecart de conversion	(127)
Reclassement d'IDA sur déficits fiscaux*	1 510
Actifs et passifs destinés à être cédés**	2 608
Autres variations	(13)
Impôts différés nets au 31 décembre 2007	5 519

*Impôt différé actif classé en dettes fiscales au 31 décembre 2006

** Impôts différés relatifs aux actifs en cours de cession- note 8

Après compensation des impôts différés actifs avec les impôts différés passifs générés au sein d'une même juridiction fiscale les impôts différés actifs et passifs par nature se présentent comme suit :

Impôts différés actifs :

	31/12/2007	31/12/2006
impôts différés sur retraitements de la juste valeur du matériel de location	16	
impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	417	103
impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	5 189	2 588
impôts différés sur provisions non déductibles	1 128	46
impôts différés sur déficits fiscaux	1 343	
impôts différés sur autres retraitements de consolidation	(51)	(60)
Total	8 042	2 677



Impôts différés passifs :

	31/12/2007	31/12/2006
impôts différés sur retraitements de la juste valeur du matériel de location	0	(3 776)
impôts différés sur retraitements de crédit bail et crédit bail adossé	(1 017)	(1 311)
impôts différés sur retraitement des marges internes sur stocks et immobilisations	287	1 384
impôts différés sur provision pour engagements de retraite	274	351
impôts différés sur provisions non déductibles	1 608	3 539
impôts différés sur différence de durée d'amortissement et frais de R&D	(2 861)	(2 468)
impôts différés sur déficits fiscaux	21	59
impôts différés sur écart de conversion sur investissements nets à l'étranger	(1 168)	
impôts différés sur autres retraitements de consolidation	(521)	47
impôts différés sur autres écarts temporaires	854	945
Total	(2 523)	(1 229)

Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2007	31/12/2006
Disponibilités	46 962	61 209
SICAV Monétaires	734	6 790
Bons à moyen terme négociables		
Total	47 696	67 999

Note 19 Juste valeur des instruments dérivés

Les justes valeurs positives se présentent comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Ventes à Terme USD	3 475	2 413
Swaps de taux d'intérêt	1 266	1 073
Autres instruments financiers dérivés	18	56
Total	4 759	3 542

Les justes valeurs négatives se présentent comme suit :



	31/12/2007	31/12/2006
Ventes à Terme GBP		(7)
Swaps de taux d'intérêt	(3 534)	(1 924)
Total	(3 534)	(1 931)

Note 20 Gestion du risque de change

Le tableau ci-dessous présente les positions en devises des créances commerciales et des dettes commerciales avant couverture :

	31/12/2007						31/12/2006								
	EUR	AU		GBP	SEK	USD	Autres	EUR	AU		GBP	SEK	USD	Autres	
Créances commerciales	243 264	9 275	51 501	14 318	10 999	14 811		233 890	7 373		15 65 424	13 296		13 166	6 608
Dettes fournisseurs	(117 010)		(1 930)		(3 670)	(6 123)		(92 423)	(244)	(1 778)		(2 782)			38
Position nette avant couverture	126 254	9 275	49 571	13 981	7 329	8 688		141 467	7 129		63 646	15 044		10 384	6 646

Une appréciation de l'euro de 10% envers la livre sterling représenterait, hors prise en compte d'effets couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 4,9 millions d'Euros.

Une appréciation de l'euro de 10% envers le dollar US représenterait, hors prise en compte d'effets de couverture, une charge supplémentaire dans les comptes consolidés de l'ordre de 700 K€.

Note 21 Capital social et prime d'émission

	31/12/2007	31/12/2006
Nombre d'actions	34 434 000	34 282 340
Valeur nominale en Euros	0,13	0,13
<i>Capital social en Euros</i>	<i>4 476 420</i>	<i>4 456 704</i>
<i>Prime d'émission en Euros</i>	<i>91 868 191</i>	<i>90 841 070</i>

L'augmentation de capital provient de la levée de 78 060 options de souscription d'action du plan attribuées aux salariés de la société le 2 juillet 2002 et de la levée de 73 600 options de souscription



d'action du plan attribuées aux salariés de la société le 8 juillet 2003. Cette augmentation de capital est enregistrée en prime d'émission à hauteur de 1 027 K€.

Le dividende versé sur l'année 2007, au titre de l'année 2006, s'est élevé à 0,17 euro par action, soit un montant total de 5 823 K€.

Le dividende qui sera proposé aux actionnaires de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2008 est de 0,22 euro par action.

Note 22 Actions auto détenues

	31/12/2007	31/12/2006
Nombre d'actions autodétenues	828 292	99 446
Pourcentage du capital autodétenu	2,41%	0,29%
Valeur nette comptable des titres autodétenus	17 472	2 065
Valeur de marché des titres autodétenus*	16 963	2 009

* au cours du dernier jour ouvré de l'exercice

Au cours de l'exercice 2007, le Groupe a procédé à l'achat de 969 403 actions et à la vente de 240 557 actions ayant généré une plus value de 604 K€ neutralisée dans les capitaux propres consolidés.

Note 23 Plans d'options de souscription d'actions réservés aux salariés

	PLAN N°2	PLAN N° 3
Date du conseil d'administration	02/07/2002	08/07/2003
Nombre total d'options ayant été attribuées à l'origine	175 250	159 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2007	8 010	42 150
Début de la période d'exercice des options	2 juillet 2006 (sauf cas dérogatoires)	8 juillet 2007 (sauf cas dérogatoires)
Fin de la période d'exercice des options	2 juillet 2009	8 juillet 2010
Prix d'exercice	9,46 Euros	4,19 Euros
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2007	109 990	73 600

Dans le tableau ci-dessus, le nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2007 a été ajusté des départs des bénéficiaires ayant quitté le Groupe avant la date d'exercice possible des options.

Par ailleurs, pour l'ensemble des plans concernés, chaque option consentie donne droit à une action.



Seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 sont retraités conformément aux dispositions IFRS 2. Seul le plan en date du 8 juillet 2003 est concerné par cette obligation.

Conformément aux principes de la norme IFRS 2, le Groupe Haulotte a comptabilisé en charge la juste valeur des services obtenus dans le cadre de plans de souscription d'actions accordés au personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres au fur et à mesure de leur consommation.

La juste valeur des options attribuées au titre de ce plan est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black and Scholes.

Les principales hypothèses du modèle sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'octroi : 4,19 €
- prix d'exercice : 4,19 €
- volatilité : 71%
- rendement du dividende : 1,67%
- durée de l'option : 7 ans
- taux d'intérêt annuel sans risque : 3,50%.

Note 24 Provisions

	31/12/2006	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Transfert et autres	Actifs destinés à être cédés	31/12/2007
- Provisions garantie client	3 279	4 465	(3 489)		(28)		4 227
- Autres provisions pour risques	722	982	(26)	(645)	(3)	(451)	579
- Autres provisions pour charges	670	129	(714)		(3)	(71)	11
Provisions court terme	4 671	5 576	(4 229)	(645)	(34)	(522)	4 817
- Provision engagements retraite	1 829	441	(66)		(1)	(486)	1 717
Provisions long terme	1 829	441	(66)	0	(1)	(486)	1 717
Total des provisions	6 500	6 017	(4 295)	(645)	(35)	(1 008)	6 534

- Provision pour garantie : Le Groupe Haulotte provisionne les coûts de réparation ou de remplacement des produits vendus sous garantie à ses clients. La période de garantie est généralement comprise entre 1 et 2 ans. La dotation de l'exercice correspond au calcul statistique représentatif de la provision à la clôture de l'exercice et la reprise de la provision constatée à la clôture de l'exercice précédent a été présentée dans la colonne "Reprise (provision utilisée)".



- D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels une société du Groupe est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires, ont, le cas échéant été constituées pour couvrir les risques estimés.
- Provisions pour engagements retraite : voir note 25.

Note 25 Engagements de retraite et assimilés

a) Hypothèses retenues

Les seuls avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les salariés du Groupe correspondent au versement d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail.

Les engagements de retraite sont estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière et sont provisionnés conformément aux principes exposés au paragraphe 3.9, en prenant en considération les hypothèses suivantes :

- un taux de turn-over déterminé sur la base des données historiques dont dispose le Groupe,
- un taux de revalorisation des salaires fonction de l'ancienneté, du profil de carrière attendu, des conventions collectives et du taux de l'inflation long terme de 2% soit au global un taux de 2.5%,
- un taux d'actualisation de 4 % basé sur les taux des obligations à long terme du secteur privé au 31 décembre 2005. Ce taux intègre un taux d'inflation long terme de 2 %,
- un départ à la retraite des salariés nés avant le 1^{er} janvier 1950 : à l'âge de 62 ans pour les cadres, 60 ans pour les ETAM/ouvriers, 55 ans pour les conducteurs ;
- un départ à la retraite des salariés nés après le 1^{er} janvier 1950 à l'âge de 65 ans pour les cadres, 63 ans pour les ETAM/ouvriers, 55 ans pour les conducteurs.

En ce qui concerne les indemnités de fin de carrière, le principe retenu est le départ à l'initiative des salariés donnant lieu à la prise en compte des charges sociales. Cette modalité de calcul s'inscrit dans le cadre de la Loi Fillon (promulguée le 21 août 2003).

b) Evolution de l'engagement sur l'exercice

Valeur actualisée de l'engagement en début d'exercice (1^{er} janvier 2007)	1 828
Coût des services rendus dans l'exercice	344
Intérêts crédités dans l'exercice	93
Prestations réglées dans l'exercice	(123)
Passifs destinés à être cédés	(483)
Ecarts actuariels	58
Valeur actualisée de l'engagement en fin d'exercice (31 décembre 2007)	1 717

Le Groupe n'a pas d'actifs de couverture et les écarts actuariels sont enregistrés en résultat.



Note 26 Emprunts et dettes financières

	31/12/2007	31/12/2006
Dettes financières non courantes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit > 1 an	114 873	132 445
<i>Dont garanties données</i>	43 258	46 159
<i>Dont dettes de crédit bail adossé</i>	235	636
Emprunts et dettes financières diverses	895	1 024
sous-total	115 768	133 469
Dettes financières courantes		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit < 1 an	31 769	24 998
<i>Dont garanties données</i>	20 064	21 458
<i>Dont dettes de crédit bail adossé</i>	281	327
Emprunts et dettes financières diverses	8	
Découverts bancaires	683	152
sous-total	32 460	25 150
Endettement financier brut	148 228	158 619

En 2005, Haulotte Group a souscrit un emprunt syndiqué d'un montant de 330 000 K€ sur une durée de 7 ans, complété en juillet 2006 par un montant de 30 000 K€ le montant total du crédit est ainsi porté à 360 000 K€.

Le prêt total de 360 000 K€ a été souscrit à un taux d'intérêt variable indexé sur l'Euribor 3 mois et se décompose en quatre tranches :

-	Tranche A + avenant : 70 000 K€ destinés
au refinancement de la dette existante	
-	Tranche B : 120 000 K€ destinés au
financement des investissements	
-	Tranche C : 140 000 K€ destinés au
financement des acquisitions	
-	Tranche D : 30 000 K€ destinés au
financement du BFR.	

Au 31 décembre 2007, le montant utilisé s'élève à 79 000 K€ (l'intégralité de la tranche A de 40 000 K€ et l'avenant de 30 000 K€ et à 9 000 K€ pour la tranche B).

Pour se couvrir contre les risques de fluctuation de taux d'intérêt le Groupe a mis en place un contrat d'échange de taux (note 19).

Sous réserve de l'exigibilité anticipée prévue en cas de non-respect de certains ratios financiers, l'emprunt souscrit est remboursable conformément à l'échéancier présenté en note 29. Au 31 décembre 2007, les ratios sont respectés.

En contrepartie de l'emprunt syndiqué, les engagements suivants ont été consentis au pool bancaire :

- Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A.



- Nantissement des titres de la société Haulotte UK
- Gage des actions de la société LEV.

Les valeurs comptables des emprunts du Groupe sont libellées dans les monnaies suivantes :

	31/12/2007	31/12/2006
Euros	751 82	293 86
GBP	235 1	327 3
Autres	404	419
Endettement financier brut hors Garanties données et dettes de crédit bail adossé	84 390	90 039

Note 27 Gestion du risque de taux

Les emprunts et dettes financières ont les caractéristiques suivantes :

	31/12/2007	31/12/2006
- dont à taux fixe	68 017	78 410
- dont à taux variable	80 211	80 209
Total des emprunts et dettes financières	148 228	158 619

Une augmentation des taux de 1% entrainerait une charge financière supplémentaire maximum, hors prise en compte de l'effet de couverture, de l'ordre de 800 K€.

Note 28 Autres créditeurs

	31/12/2007	31/12/2006
Avances et acomptes reçus	3 891	961
Dettes sur immobilisations	434	4 252
Dettes fiscales et sociales	26 138	43 067
Autres dettes	8 133	4 686
Produits constatés d'avance	1 386	2 517
Total	39 982	55 482

Note 29 Dettes par échéances

	31/12/2007			
	montant brut	à un an au plus	à + d'un an et - de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0			



Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	146 642	31 769	114 873
<i>[dont retraitement des contrats de crédit-bail et autres garanties]</i>	63 838	20 345	43 493
Emprunts et dettes financières diverses	1 586	691	895
Avances et acomptes reçus	3 891	3 891	
Dettes sur immobilisations	434	434	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 070	129 070	
Dettes fiscales et sociales	26 138	26 138	
Autres	8 133	8 133	
Produits constatés d'avance	1 386	1 386	
Total	317 280	201 512	115 768 0

	31/12/2006			
	<i>montant brut</i>	<i>à un an au plus</i>	<i>à + d'un an et - de 5 ans</i>	<i>à plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles	0	0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	157 443	24 998	112 455	19 992
<i>[dont retraitement des contrats de crédit-bail et autres garanties]</i>	68 580	21 785	46 795	
Emprunts et dettes financières diverses	1 176	152	1 024	
Avances et acomptes reçus	961	961		
Dettes sur immobilisations	4 252	4 252		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 443	97 443		
Dettes fiscales et sociales	43 067	43 067		
Autres	4 686	4 686		
Produits constatés d'avance	2 517	2 517		
Total	311 543	178 074	113 479	19 992

Note 30 Produits des activités ordinaires

La note 42 sur l'information sectorielle présente le détail des produits des activités ordinaires.

Note 31 Coûts des ventes

	31/12/2007	31/12/2006
Coûts de production des ventes	431 639	340 096
Provisions stocks	(214)	1 511
Coûts de garantie	6 686	6 453
Intérêts payés au titre du crédit bail adossé *	304	1 171
Total	438 415	349 232

* La diminution des intérêts payés au titre du crédit-bail adossé est à mettre en relation avec le refinancement global des contrats de crédit-bail (note 3.7).

Note 32 Frais administratifs et généraux

	31/12/2007	31/12/2006
Frais administratifs	33 254	27 208



Frais de direction	11 142	7 946
Divers	4 902	4 162
Total	49 298	39 316

Note 33 Frais de recherche et de développement

	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Production immobilisée frais de développement	533	892
Amortissement des frais de développement	(1 171)	(832)
Crédit impôt recherche	296	923
Frais de développement engagés	(6 768)	(7 068)
Total	(7 110)	(6 085)

Note 34 Gains et pertes de change

	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Pertes de change	(13 002)	(4 063)
Gains de change	10 778	4 562
Total	(2 224)	498

Les gains et pertes de change réalisés et latents liés aux transactions commerciales en devises sont enregistrés en marge opérationnelle à hauteur des montants mentionnés ci-dessus.

En 2006 les écarts de change sur les opérations de couverture étaient comptabilisés en résultat financier (note 38) pour un montant de 468 K€ (gains de change).

L'évolution du poste est la conséquence des variations du compte courant libellé en livre sterling avec les filiales anglaises et de l'évolution défavorable du dollar et de la livre sterling sur l'exercice.

Note 35 Charges par nature du résultat opérationnel courant

Les charges récurrentes suivantes du résultat opérationnel courant sont imputées dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Matières premières et autres fournitures consommées et variation des stocks de produits finis	(317 638)	(251 645)
Charges externes	(119 823)	(89 642)
Impôts et taxes	(7 341)	(5 376)
Frais de personnel	(64 730)	(53 881)
Charges nettes d'amortissements et perte de valeur	(21 332)	(21 572)



Gains et pertes de change	(2 224)	498
Autres charges et produits d'exploitation	(1 378)	(2 651)
Total des charges par nature	(534 467)	(424 269)

Note 36 Charges de personnel

	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Salaires et traitements	45 697	37 729
Charges sociales	16 263	12 904
Participation des salariés	2 396	2 781
Indemnités de départs à la retraite	374	467
Total	64 730	53 881

Les frais de personnel sont imputés aux rubriques appropriées du compte de résultat par fonction.

Note 37 Autres produits et charges opérationnels

	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Plus value sur cession d'actifs	93	88
Produits nets sur opération de gestion	(853)	976
Dépréciation des frais de développement	(511)	(2 496)
Dotation nette sur provision risques et charges	(13)	(90)
Total	(1 284)	(1 522)

L'ensemble des autres produits et charges opérationnels sont rattachables au secteur Production & Distribution. En application d'IAS 36 les coûts de développement ont été soumis à un test de dépréciation. L'évolution de certains projets a conduit à procéder à une dépréciation d'une partie des coûts préalablement immobilisés.

Note 38 Coût de l'endettement financier net

	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Intérêts et Charges financières	(5 464)	(4 522)
Variation de juste valeur des instruments de couverture de taux	(1 443)	335
Produits financiers	1 191	979
Total	(5 716)	(3 208)



Note 39 Impôts sur les résultats

	31/12/2007	31/12/2006
Impôts exigibles	(37 030)	(33 531)
Impôts différés	93	2 048
Total	(36 937)	(31 483)

Haulotte Group SA est la tête du groupe d'intégration fiscale français comprenant au 31 décembre 2007 LEV S.A.S., Royans Levage S.A.S., Haulotte France S.A.R.L., ABM Industries S.A.S. et Telescopelle S.A.S..

Haulotte UK Ltd est la tête du groupe d'intégration fiscale anglais comprenant au 31 décembre 2007 UK Platforms Ltd et UK Training Ltd.

Ces conventions d'intégration fiscale prévoient que la charge d'impôt sur les sociétés soit supportée par les filiales comme en l'absence d'intégration fiscale.

Note 40 Rapprochement entre charge d'impôt réelle et théorique

La différence entre le taux effectif d'imposition de 34,17 % (34,24 % en décembre 2006) et le taux normal en France de 34,43 % s'analyse comme suit :

	31/12/2007	31/12/2006
Résultat comptable consolidé avant impôt	108 098	91 938
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	37 218 34,43%	31 654 34,43%
Impact des différences de taux d'imposition	(1 617)	(506)
Impact des charges et produits définitivement non déductibles/imposables	898	383
Impact de l'utilisation de déficits fiscaux n'ayant pas été activés	(46)	(1 613)
Impact des éliminations des opérations internes sur titres de participation	(676)	(86)
Impact des déficits n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés	1 185	1 884
Impact des écarts d'acquisition (badwill/goodwill)		
Impact des intégrations fiscales et des crédits d'impôt	28	(176)
Autres	(53)	(57)
Charge d'impôt effective	36 937 34,17%	31 483 34,24%

Note 41 Résultats par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, à l'exception des actions acquises par le Groupe sans un but d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de toutes les actions potentiellement dilutives, en l'occurrence des options de souscriptions d'actions. Un calcul est réalisé pour déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à leur juste valeur (moyenne annuelle des valeurs boursières de l'action)



en fonction de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation. Le nombre d'actions ainsi déterminé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

	2007	2006
Résultat net part du Groupe en milliers d'euro	71 005	60 392
Nombre total d'actions en circulation	34 434 000	34 282 340
Nombre d'actions propres	828 292	99 446
<i>Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat de base par action</i>	<i>33 605 708</i>	<i>34 182 894</i>
Ajustement relatif aux plans d'options de souscriptions d'actions	40 317	139 195
Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	33 646 025	34 322 089
Résultat par action attribuable aux actionnaires		
- de base	2,113	1,767
- dilué	2,110	1,760

Note 42 Informations sectorielles

Répartition du chiffre d'affaires

Par activités

	31/12/2007		31/12/2006	
Vente d'engins de manutention et de levage	557 033	86%	437 998	84%
Location d'engins de manutention et de levage	63 073	10%	58 243	11%
Services (1)	28 026	4%	23 034	4%
Chiffre d'affaires consolidé	648 132	100%	519 276	100%

(1) notamment pièces de rechange, réparations et financement

Par zones géographiques

	31/12/2007		31/12/2006	
- Europe	574 067	89%	468 125	90%
- Reste du Monde	74 065	11%	51 151	10%
Chiffre d'affaires consolidé	648 132	100%	519 276	100%

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction des zones où les clients sont localisés.

Secteur primaire : Résultat par secteurs d'activité

Au 31 décembre 2007, le Groupe est structuré en 3 principaux secteurs d'activité :



- la fabrication et la commercialisation de matériel de levage,
- la location de matériel de levage,
- les services (pièces de rechange, réparations et financement).

L'activité « autres » du Groupe comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du Groupe ainsi que les éléments intersecteurs.

Les données sectorielles intègrent, dans la colonne « Locations de machines », l'essentiel des actifs et passifs destinés à être cédés.

31 Décembre 2007	Productio n- Distributi on de machines	Location de machines	Services	Autres*	Total
Éléments du compte de résultat					
<i>Produits Activités Ordinaires par secteurs</i>	569 195	63 939	29 803	-	662 937
<i>Ventes intersecteurs</i>	12 162	866	1 777	-	14 805
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	557 033	63 073	28 026	-	648 132
Résultat Opérationnel	131 288	5 375	4 173	(27 171)	113 665
Actifs sectoriels					
Actifs immobilisés	23 192	61 066	6 958	7 099	98 316
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	3 041	74	5	2 252	5 372
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	20 152	60 992	6 953	3 856	91 953
<i>dont Actifs financiers</i>				991	991
Créances Clients sur opérations de financement			82 068	(1 554)	80 514
Stocks	121 538	1 706	7 230		130 474
Créances Clients et comptes rattachés	242 443	22 687	12 415	(14 647)	262 898
Passifs sectoriels					
Fournisseurs	80 978	13 830	18 373	18 323	131 504



Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	59 813	89 179	148 991
--	---	---	--------	--------	---------

Autres informations

Charge d'amortissements et perte de valeur de la période	4 431	15 842	262	1 327	21 862
Investissements non financiers	9 131	17 458	1 712	4 289	32 591

* comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du groupe ainsi que les éliminations intersecteurs

31 Décembre 2006	Production-Distribution de machines	Location de machines	Services	Autres*	Total
------------------	-------------------------------------	----------------------	----------	---------	-------

Éléments du compte de résultat

<i>Produits Activités Ordinaires par secteurs</i>	450 313	58 935	24 667	-	533 915
<i>Ventes intersecteurs</i>	12 315	691	1 633	-	14 639
Produits Activités Ordinaires avec des clients externes	437 998	58 243	23 034	-	519 276
Résultat Opérationnel	111 282	5 552	1 785	(23 592)	95 027

Actifs sectoriels

Actifs immobilisés	18 950	66 306	3 439	5 044	93 739
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	4 516	36	26	561	5 139
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	14	66	3	3 010	87 127
<i>dont Actifs financiers</i>	434	270	413	1 473	1 473
Créances Clients sur opérations de financement				(5 108 293 075)	103 218
Stocks	71 650	1 871	5 867		79 388
Créances Clients et comptes rattachés	192 646	21 702	16 189	(6 280)	224 258

Passifs sectoriels

Fournisseurs	72 592	15 167	5 535	4 148	97 442
--------------	--------	--------	-------	-------	--------



Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	208	63	94	157
					235	443

Autres informations

Charge d'amortissements et perte de valeur de la période	021	5	14 370	248	939	20 579
Investissements non financiers	6 399	16 976	027	3	3 845	30 248

* comprend les éléments non affectés aux trois secteurs d'activité du groupe ainsi que les éliminations intersecteurs

Secteur secondaire : Actifs par secteurs géographiques

Les données sectorielles intègrent, dans la colonne « Europe », les actifs et passifs destinés à être cédés.

31 Décembre 2007	Europe	Reste du Monde	Autres*	Total
Actifs immobilisés	96	2		98 316
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	108	5		5 372
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	360	12		91 953
<i>dont Actifs financiers</i>	064	90	1	991
Créances Clients sur opérations de financement	80			80 514
Stocks	104	25		130 474
Créances Clients et comptes rattachés	481	993		262 898
	262	28	(28 033)	
	923	008		

31 Décembre 2006	Europe	Reste du Monde	Autres*	Total
Actifs immobilisés	91	2		93
<i>dont Immobilisations incorporelles</i>	080	5		5
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	122	17		139
<i>dont Actifs financiers</i>	85	1		87
	522	605		127
		1		1



	437	036	473
Créances Clients sur opérations de financement	103 218		103 218
Stocks	60 369	19 019	79 388
Créances Clients et comptes rattachés	221 181	19 285	224 258

Les notes 43 à 45 détaillent les variations du tableau de flux de trésorerie.
 Les flux de trésorerie intègrent les actifs et passifs destinés à être cédés.

Note 43 Détail de la variation du besoin en fonds de roulement

	31/12/2007	31/12/2006
Variation des stocks	53 210	3 004
Variation des créances clients	40 720	59 926
Variation des dettes fournisseurs	(34 690)	(12 468)
Variation des autres dettes et autres créances	10 512	(3 970)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	69 752	46 491

Note 44 Détail de la variation des créances sur opérations de financement

	31/12/2007	31/12/2006
Variation des créances clients brutes	(19 142)	(24 125)
Variation des provisions sur créances clients	836	2 542
Variation des créances sur opérations de financement	(18 306)	(21 583)

Les opérations de financement des ventes regroupent le crédit bail adossé, la location financement, les engagements de poursuite de loyers et les engagements de pools de risque.

Les transactions assorties d'engagements de pools de risque et d'engagement de poursuite de loyers par Haulotte Group SA sont des opérations caractérisées par un parfait adossement des créances et des dettes dont l'évolution parallèle ne génère aucun flux de trésorerie. Les créances et les dettes (de même montant) s'éteignent au fur et à mesure des paiements de loyers par le client à son organisme de financement. Ainsi ces opérations sont neutralisées au niveau du tableau de trésorerie car sans incidence en terme de cash.



La variation des créances liées au crédit bail adossé est présentée comme composante de la trésorerie d'activité ci-dessus. En revanche, la variation de la dette correspondante (strictement adossée à la créance ou résultant d'un financement global depuis que les contrats de crédit-bail adossé ont été rachetés par le biais d'un emprunt syndiqué) est présentée dans les flux de financement.

Note 45 Composantes de la trésorerie

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Caisses et comptes à vue	46 962	61 210
SICAV monétaires et titres négociables	734	6 790
Juste valeur instruments financiers	4 759	3 541
Trésorerie du bilan	52 455	71 541
Trésorerie des actifs destinés à être cédés	1 451	
Découverts bancaires	(684)	(152)
Juste valeur négative des instruments financiers	(3 534)	(1 931)
Trésorerie du tableau de flux de trésorerie	49 688	69 458

Note 46 Transactions avec les parties liées

Opérations avec les entreprises liées :

- La Société Solem SA, est l'actionnaire majoritaire de Haulotte Group S.A., avec 50,7% du capital social au 31 décembre 2007. Le Groupe Haulotte a réalisé avec Solem des produits à hauteur de 674 K€ en 2007 et 32 K€ en 2006, et a été facturé par Solem d'un montant de charges de 865 K€ en 2007 et 1 161 K€ en 2006.

- SCI Lancelot qui possède des dirigeants communs avec Haulotte Group S.A. a facturé au Groupe des loyers et accessoires au titre de l'utilisation des locaux de Saint-Priest : 435 K€ en 2007 et 416 K€ en 2006.

Sommes allouées aux dirigeants :

Les sommes allouées aux membres du conseil d'administration se sont élevées à 757 K€ à la charge du Groupe pour 2007 et à 655 K€ pour 2006.

Ce montant provient de la refacturation par la société Solem S.A. de la quote part de prestations effectuées pour le Groupe par deux dirigeants. Il comprend les charges engagées par ces dirigeants pour le compte du Groupe.

Conformément au contrat d'assistance administrative générale et commerciale signé par Solem S.A. le prix de revient de la prestation est majoré d'une marge de 10%.



Aucun crédit ni avance n'a été consenti aux membres des organes d'administration et de direction. Il n'existe pas d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées au bénéfice des dirigeants actuels ou d'anciens dirigeants.

Note 47 Engagements hors bilan

	31/12/2007	31/12/2006
Engagements de rachat *	8 229	7 246
Part des emprunts inscrits au bilan garantis par des sûretés réelles**	81 669	83 125
Engagements donnés au titre de clauses de retour à meilleure fortune	1 171	1 220

* Les engagements de rachat correspondent aux garanties de valeur résiduelle consenties par le groupe dans le cadre de contrats de financement de ses clients

** Nantissement du fonds de commerce d'Haulotte Group S.A. et des titres de la société Haulotte UK ainsi que gage des actions de la société LEV en garantie de l'emprunt syndiqué de 330 M€ souscrit en 2005 avec une enveloppe complémentaire de 30 M€ souscrite en 2006 et dont 79 M€ ont été levés au 31 décembre 2006.

Dans le cadre du rachat de la société Nove, il est prévu un complément de prix basé sur les résultats 2007 et 2008 de cette filiale. A ce jour, les résultats 2007 et les prévisions 2008 ne devraient pas permettre le déclenchement de la clause de complément de prix.

La ventilation par échéances des engagements hors bilan du Groupe est la suivante :

	31/12/2007			
	<i>montant brut</i>	<i>à un an au plus</i>	<i>à + d'un an et - de 5 ans</i>	<i>à plus de 5 ans</i>
Engagements de rachat	8 229	1 114	7 025	90
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	81 669	11 161	70 508	

	31/12/2006			
	<i>montant brut</i>	<i>à un an au plus</i>	<i>à + d'un an et - de 5 ans</i>	<i>à plus de 5 ans</i>
Engagements de rachat	7 246	1 274	5 966	6
Part des emprunts inscrits au bilan garantis au bilan par des sûretés réelles	83 125	2 352	60 275	20

Note 48 Engagements hors bilan donnés dans le cadre du Droit individuel à la formation

Nbre d'heures



DIF	47 250
-----	--------

Note 49 Effectif moyen du Groupe

	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>
Cadres	269	232
E.T.D.A.M. + ouvriers	1 701	1 273
Effectif	1 970	1 505

Note 50 Evénement postérieur à la clôture

Haulotte Group a cédé, le 8 janvier 2008, les sociétés LEV, LEV Luxembourg et Royans Levage dont la contribution au chiffre d'affaires consolidé 2007 s'est élevée à 33 millions d'Euros. La déconsolidation de ces entités sera réalisée sur 2008, exercice de la date de perte de contrôle effective de ces entités et devrait dégager une plus value nette consolidée légèrement supérieure à 30 millions d'Euros. L'ensemble des impacts seront détaillés dans les états financiers semestriels 2008.

Aucun autre fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou d'autre fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.



III –RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES –

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Pierre GRAMET

Commissaire aux Comptes

Commissaire aux Comptes

**20, rue Garibaldi
69451 LYON**

**4, avenue Hoche
75008 PARIS**

HAULOTTE GROUP SA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2007

Aux actionnaires

Haulotte Group SA
L'Horme

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Haulotte Group SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par

sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note B1 de l'annexe concernant les frais d'acquisition de titres.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables :

Les titres de participations et les créances rattachées aux participations sont évalués conformément aux méthodes décrites dans la note B.4 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à revoir l'approche retenue par la société et à apprécier le caractère raisonnable de ces estimations qui en résultent.

Changement de méthode comptable :

Nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode comptable mentionné ci-dessus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi et s'agissant des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous signalons que le rapport de gestion ne fournit pas l'information prévue par cet article sur les informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux pour tous les mandataires concernés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Paris, le 07 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Philippe Guéguen

Jean Pierre Gramet



HAULOTTE GROUP SA

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2007**

Aux Actionnaires

La Péronnière
42152 l'Horme

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Haulotte Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note aux états financiers consolidés 3.7 (« Créances clients ») présente les modes de comptabilisation appliqués aux ventes pour lesquelles Haulotte Group consent des garanties aux organismes financiers afin de favoriser le financement de ses clients.



Nos travaux ont consisté à nous assurer que cette note fournit une information appropriée et à vérifier la correcte mise en œuvre des traitements comptables énoncés. A ce titre, nous avons examiné les procédures mises en place par Haulotte Group pour recenser les engagements contractuels concernés, nous avons obtenu des confirmations externes des établissements financiers et avons vérifié sur la base de sondages la correcte traduction comptable de ces opérations.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable, et nous nous sommes assurés que la note 3.2 (« Immobilisations incorporelles ») fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Lyon et Paris, le 7 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Philippe Gueguen

Jean Pierre Grainet



IV –ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL–

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait le 29 avril 2008
A L'Horme



Le responsable : Alexandre SAUBOT
Directeur Général Délégué

